



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

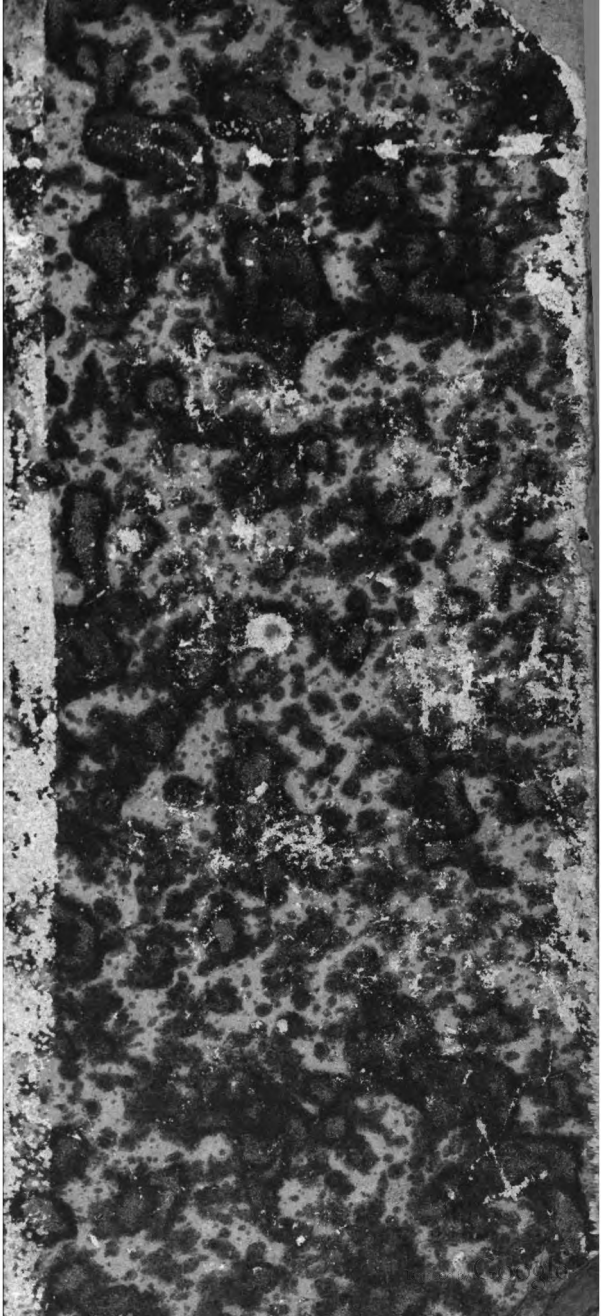
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

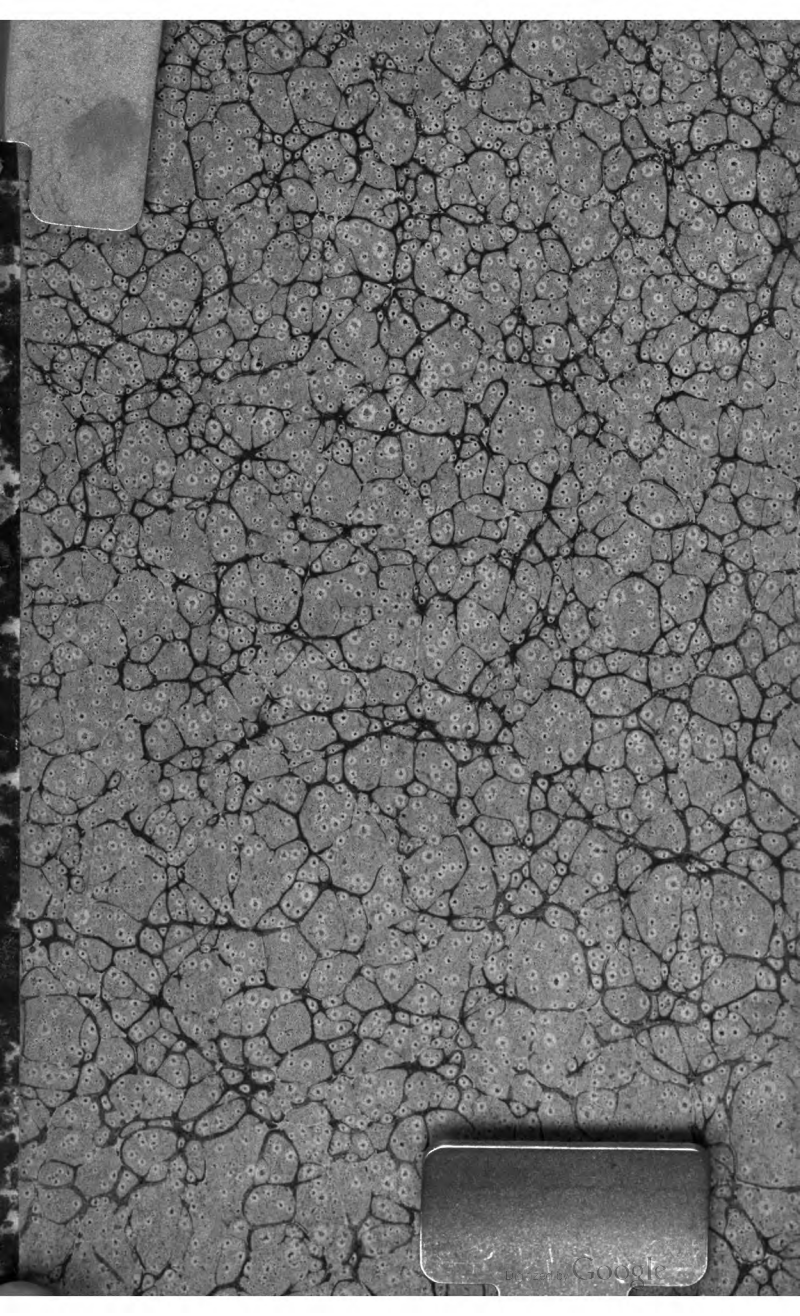
Nous vous demandons également de:

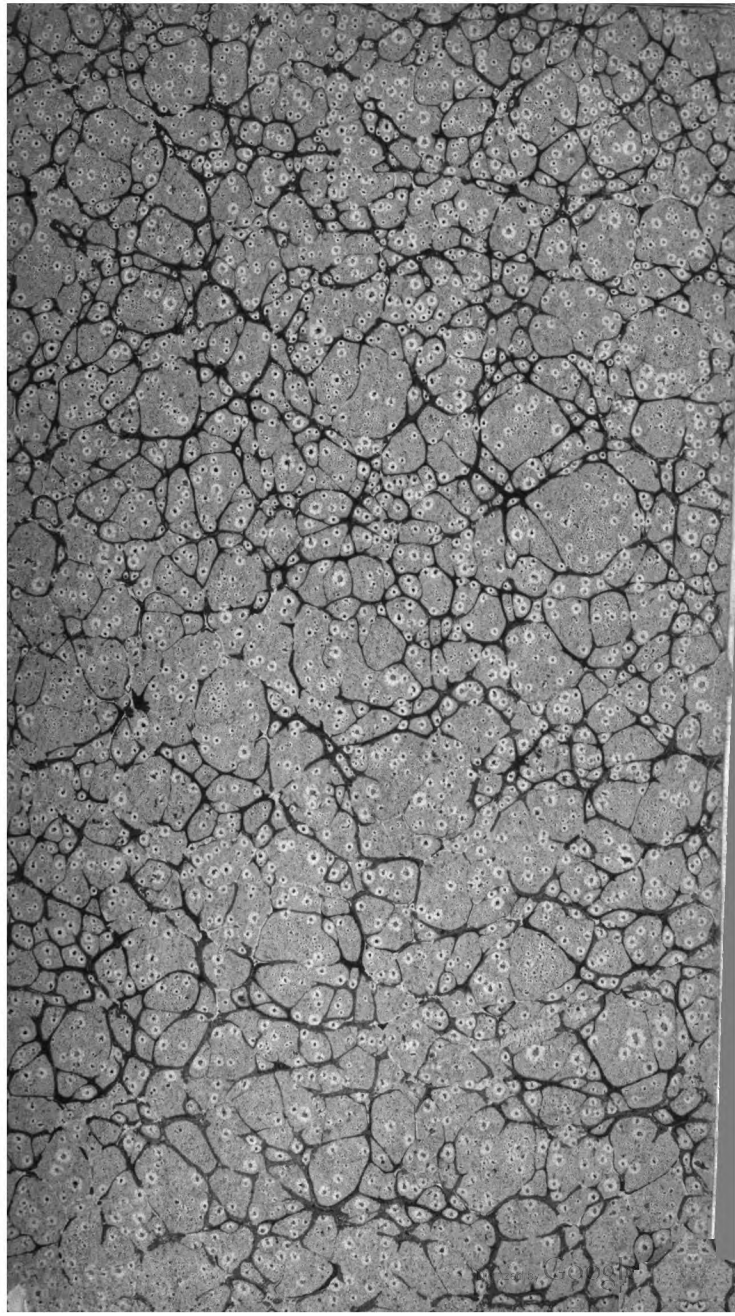
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









Anten. Colan

---



# LE PAPE ET LA RÉVOLUTION



**PARIS**

**IMPRIMERIE BALITOUT, QUESTROY ET C<sup>o</sup>,**

**Rues Baillif, 7, et de Valois, 18.**

LE

# PAPE ET LA RÉVOLUTION

PAR

LE R. D<sup>n</sup> J.-H. NEWMAN



PARIS

C. DILLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE DE SÈVRES, 15

1867



**AVANT-PROPOS**  
**DE**  
**L'ÉDITION FRANÇAISE**

---

Les événements qui viennent de s'accomplir sur le domaine de saint Pierre, et ceux que l'on redoute encore au moment où nous traçons ces lignes, sont de nature à rehausser l'intérêt déjà si grand de l'écrit remarquable dont nous donnons ici la traduction.

Avant de paraître en brochure à Londres, ce travail fut communiqué aux catholiques de Birmingham sous forme de discours. L'Évêque de cette ville ayant ordonné que la fête du Saint-Rosaire serait spécialement consacrée à prier pour le Souverain-Pontife, invita le R. Père Newman à prononcer à cette occasion un discours à la cérémonie religieuse qui eut lieu dans l'église de l'Oratoire de Birmingham.

Telle est l'origine de cet écrit, et le D<sup>r</sup> Newman nous apprend que s'il s'est décidé à le livrer à l'impression, c'est surtout à cause des critiques et des commentaires que ce discours a provoqués. L'auteur nous dit qu'il a été publié d'après le manuscrit original et tel qu'il a été prononcé, à l'exception des légères corrections que rend toujours

indispensable l'impression d'un travail écrit *currente calamo*. Un seul passage a été développé afin de bien préciser le sentiment qu'il exprime : c'est celui où l'auteur établit une comparaison entre les catholiques italiens et les catholiques anglais. Le Dr Newman déclare d'ailleurs, comme il l'a fait pour tous ses écrits, qu'il « soumet son travail au jugement de l'Église. » Cette sage et naïve déclaration n'a cependant pas désarmé ses critiques. Le Père Newman a depuis quelques années le privilège de ne pouvoir rien publier sans se trouver aussitôt en butte aux attaques les plus inconsidérées. On ne respecte ni sa science, ni son dévouement si tendre et si filial à l'Église, ni les immenses services qu'il a rendus et qu'il rend tous les jours. L'esprit du mal prend les formes les plus subtiles pour arriver à troubler, à décourager cette âme si forte et si élevée.

Le discours sur *le Pape et la Révolution* a fourni un nouveau prétexte à ces attaques, Pour rendre la critique plus facile, on a dénaturé ou forcé la pensée de l'auteur. On l'a trouvé trop sévère et injuste même envers les Italiens et le peuple romain, et cela pour avoir fait entendre la voix impartiale de l'histoire. Les Romains ont dans la crise actuelle une très-belle occasion de prouver qu'ils valent mieux que leurs ancêtres; qu'ils continuent à

se montrer sujets fidèles et dévoués du meilleur des Souverains, et le Père Newman sera très-heureux de leur faire amende honorable; mais, en attendant la démonstration, il ne pouvait dénaturer l'histoire. Quant aux dénonciations qui ont cherché à mettre en suspicion les sentiments de l'auteur, sur la question du pouvoir temporel, nous ne ferons pas au D<sup>r</sup> Newman l'injure de nous y arrêter. Son discours répond à toutes les critiques. Il suffit de le lire pour apprécier l'inanité des reproches qui portent sur ce point.

C'est dans ces circonstances que les amis et respectueux disciples du D<sup>r</sup> Newman ont désiré que ce discours fût publié en français afin de porter plus facilement la lumière partout où la calomnie aurait pu se glisser. C'est là une bonne pensée à laquelle nous sommes personnellement heureux d'applaudir et un hommage auquel nous sommes très-flatté de nous trouver associé (1).

Cette publication justifiera, non-seulement le maître vénéré dont la réputation est chère à ses disciples et à ses admirateurs; mais elle nous semble appelée à rendre, en ce moment, un véritable service à la cause sainte contre laquelle l'enfer est déchaîné. Quand la révolution en armes ne cesse de

(1) Voir la *Note sur l'Auteur*, placée après le discours.

menacer le Vicaire de Jésus-Christ (1), les catholiques seront heureux de parcourir des pages qui ranimeront leur confiance. Que la révolution finisse par triompher ou qu'elle soit vaincue, l'Église de Dieu n'en est pas moins inébranlable, et l'Éternel, qui est son refuge et qui l'a délivrée jusqu'à présent de tant de périls, saura la délivrer encore. Quelles que soient ses destinées temporelles, comme le dit le Père Newman, les glorieuses annales de son histoire passée ne sont que les préludes d'autres annales non moins glorieuses qui appartiennent à l'avenir.

JULES GONDON.

Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1867.

(1) Les correspondances de Rome des journaux d'opinions les plus diverses s'accordent à prédire que l'évacuation du territoire pontical par les troupes françaises serait le signal d'une nouvelle invasion par les troupes italiennes. On lit dans la *Patrie* du 30 novembre : « Le parti mazzinien, qui » écrème actuellement à son bénéfice tous les éléments des » partis exagérés du royaume, tombera sur Rome et la prendra, si les Français se retirent. » — On lit dans la *Liberté* du même jour : « Croyez-le bien, si le corps expéditionnaire se rapatriait tout entier, les Italiens, non plus les » Garibaldiens, mais les soldats de l'armée régulière, seraient à Rome avant que le général de Failly ne fût arrivé » à Toulon. »

## LE PAPE ET LA RÉVOLUTION

---

Cet anniversaire de la fête du Saint-Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, a été spécialement consacré par nos supérieurs ecclésiastiques, à être un jour de prières pour le Souverain-Pontife, notre Saint-Père le Pape Pie IX.

Sa Grandeur, notre évêque, a adressé à ce sujet une Lettre Pastorale à son clergé, où il dit en terminant :

« Aucune fête ne pouvait mieux convenir que  
» celle-ci au but que nous nous proposons, puis-  
» qu'elle a été consacrée d'une manière spé-  
» ciale à célébrer les triomphes du Saint-Siège,  
» obtenus par la prière. Nous proposons donc



» et nous ordonnons que le jour de la fête du  
» Saint-Rosaire, dans chaque église et chapelle  
» de notre diocèse, la grand'-messe sera célébrée  
» avec toute la solennité possible; après la messe,  
» on chantera ou récitera le psaume *Miserere*  
» et les Litanies des Saints. Les fidèles sont  
» invités à offrir une communion à l'intention  
» du Souverain-Pontife; et partout où on le  
» pourra, on récitera, à la même intention, publi-  
» quement, dans l'église et à l'heure la plus com-  
» mode, au moins une partie du Rosaire. » Puis  
notre évêque ajoute : « Nous désirons qu'au prône,  
» le prédicateur instruisse les fidèles sur leurs obli-  
» gations envers le Saint-Siège et sur le devoir  
» qui nous est spécialement imposé, en ce moment,  
» de prier pour le Pape. »

I. « *Nos obligations envers le Saint-Siège.* »  
Quel catholique peut douter de ses obligations  
envers le Saint-Siège, surtout, quel catholique

placé sous la protection de saint Philippe Néri et instruit à son école, peut douter de ces obligations, dans le double sens attaché à ce mot, qui renferme à la fois, le devoir et la reconnaissance ?

1° D'abord, pour ce qui est du devoir, la mesure de nos devoirs envers le Saint-Siège, envers la chaire de Pierre, est ce que l'Église enseigne par rapport au Saint-Siège et celui qui y est assis. Or, saint Pierre, qui l'occupa le premier, fut le vicaire du Christ. Vous le savez bien, mes Frères, Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui souffrit pour nous sur la Croix, nous a acquis, par ce moyen, le royaume du ciel. « Brisant l'aiguillon de la mort, nous dit l'hymne, vous avez ouvert à ceux qui croient le royaume des cieux. » Il ouvre et il ferme, il donne la grâce, il la retire, il juge, il pardonne, il condamne. C'est pourquoi, il parle de lui-même dans l'Apocalypse comme « étant le Saint, le Vrai, Celui qui a la clef de Da-

vid » (c'est-à-dire la clef du roi élu du peuple élu),  
« Celui qui ouvre et personne ne ferme, qui ferme  
et personne n'ouvre. » (APOC., III, 7.) Et ce que  
Notre-Seigneur, le Juge suprême, est dans le ciel,  
saint Pierre l'était sur la terre; il avait les clefs du  
royaume, selon le texte : « Tu es Pierre, et sur  
cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de  
l'enfer ne prévaudront point contre elle; et je te  
donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout  
ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans  
les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre  
sera délié aussi dans les cieux. » (S. MATH., XVI,  
18, 19.)

Considérons ensuite que le royaume que Notre-  
Seigneur établit, en lui donnant pour chef saint  
Pierre, devait, d'après le décret des conseils de Dieu,  
durer jusqu'à la fin des temps, selon les paroles que  
je viens de citer : « Les portes de l'enfer ne prévau-  
dront contre elles, » et celles-ci : « Et voici que je

suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.» (MATH., XXVIII, 20.) C'est aussi ce qui ressort des paroles du prophète Isaïe qui, parlant de cette Église d'établissement divin, qu'il voyait dans l'avenir, avait dit : « Voici l'alliance que je ferai avec eux. Mon esprit qui est en vous, et mes paroles que j'ai mises en votre bouche, ne sortiront point de votre bouche, ni de la bouche de vos enfants, ni de la bouche des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité, dit le Seigneur. » (ISAÏE, LIX, 21.) Et le prophète Daniel nous dit : « Le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit..... qui renversera et qui réduira en poussière tous ces royaumes de la terre qui l'ont précédé, et il sera établi éternellement. (DAN., II, 44.)

Ce royaume, Notre-Seigneur l'a établi lorsqu'il est venu sur la terre, et surtout après sa résurrection, car saint Luc nous dit que c'était de cela

qu'il s'occupait dans les apparitions qu'il faisait, de temps à autre, à ses apôtres durant les quarante jours qui se sont écoulés entre Pâques et l'Ascension. « Il s'était aussi fait voir à eux depuis sa Passion, » nous dit l'évangéliste, « et les avait convaincus, par plusieurs preuves, qu'il était vivant, leur apparaissant durant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu, » (ACTES, 1, 3.) Aussi lorsqu'enfin il remonta au ciel et qu'il eut envoyé « la promesse du Père, » (ACTES, 1, 4.) l'Esprit saint, sur ses apôtres, ceux-ci commencèrent de suite à exercer leur sublime mission ; ils donnèrent une forme à ce royaume, c'est-à-dire à l'Église, lui procurèrent des membres, l'agrandirent et l'étendirent jusqu'aux extrémités de la terre. Quant à saint Pierre, il agit comme chef de l'Église, selon les paroles de Notre-Seigneur déjà citées, et ce fut encore pour obéir à la volonté suprême de son divin

maître, qu'il établit enfin son siège à Rome où il fut martyrisé. Or ce qui a été fait alors, en substance, ne peut pas être défait. « Dieu n'est point comme l'homme capable de mentir, ni comme le fils de l'homme pour être sujet au changement. Quand donc il a dit une chose ne la fera-t-il pas? Quand il a parlé, n'accomplira-t-il pas sa parole? (NOMBRES, XXIII, 19.) Et, comme le dit saint Paul : « Les dons et la vocation de Dieu ne sont point sujets au repentir. » (ROMAINS, XI, 29.) Donc, son Église, dans toutes les choses nécessaires, est immuable comme il l'est lui-même. Son plan, sa marche, sa hiérarchie, ses fonctions, sa croyance, ses privilèges, les promesses qui lui ont été faites, ses destinées dans le monde, toutes ces choses sont encore ce qu'elles ont toujours été.

— C'est pourquoi, comme au temps des Apôtres, elle était *dans* le monde sans être *du* monde, de même elle est aujourd'hui ; comme au temps

des Apôtres, elle était « en honneur et en ignominie, en mauvaise et en bonne réputation; comme elle était châtiée, mais non jusqu'à être tuée, n'ayant rien et cependant possédant toutes choses, » (II COR., VI, 8.) ainsi, elle est aujourd'hui; de même qu'alors elle enseignait la vérité, ainsi elle l'enseigne de nos jours; de même qu'alors elle possédait les sacrements de la grâce, ainsi elle les possède aujourd'hui; de même qu'alors elle avait une hiérarchie, c'est-à-dire un saint gouvernement d'évêques, de prêtres et de diacres, ainsi elle l'a aujourd'hui; et de même qu'alors elle avait un chef, il lui faut un chef aujourd'hui. Or qui est ce chef visible? Qui est le vicaire du Christ? Qui est-ce qui tient aujourd'hui les clefs du royaume du ciel comme saint Pierre les tenait alors? Qui est-ce qui lie et délie sur la terre, afin que notre Seigneur lie et délie dans le ciel? Qui, je vous le demande, est le successeur de saint

Pierre, puisqu'il lui faut un successeur, revêtu de son autorité souveraine sur l'Église? C'est celui qui siège sur la chaire de saint Pierre, c'est l'Évêque de Rome. Nous savons tous *ceci*, mes Frères, c'est une partie de notre *foi*; je ne cherche pas à vous le prouver. La suprématie visible de l'Église, dont saint Pierre était le dépositaire pendant sa vie, réside depuis dans la chaire de Pierre; ses successeurs dans sa suprématie sont ses successeurs sur sa chaire; la suite non interrompue des Évêques de Rome, ou Papes, ainsi qu'ils sont appelés, s'est continuée, à mesure que les années se sont écoulées, l'un mourant, un autre arrivant, jusqu'à ce jour où nous contemplons Pie IX soutenant, et cela depuis vingt ans, tout le poids de ce glorieux Apostolat, fardeau terrible, ministère renfermant, comme de tout temps, d'importants devoirs, d'innombrables inquiétudes et d'immenses responsabilités.



Et maintenant, je pourrais vous parler plus longuement des prérogatives du Saint-Père, le chef visible de l'Église, mais j'en ai dit assez pour remplir le but que je me suis proposé en vous entretenant de lui. Je vous ai dit que, comme saint Pierre, il est le vicaire de son Divin Maître. Il peut juger et il peut acquitter; il peut pardonner et il peut condamner; il peut ordonner et il peut permettre; il peut prohiber et il peut châtier. Il a une suprême juridiction sur le peuple de Dieu. Il peut arrêter le cours ordinaire de la miséricorde divine dont les sacrements sont les canaux; il peut excommunier, c'est-à-dire priver les âmes de participer à la grâce ordinaire de la rédemption, et il peut ensuite lever l'interdit. C'est la règle de la providence du Christ, que ce que son vicaire fait sur la terre, dans un dessein, ou de sévérité, ou de miséricorde, lui-même le confirme dans le ciel.

En vous exposant tout cela j'en ai dit assez, parce que le but que je me propose est de vous définir nos obligations envers lui. C'est là le point sur lequel notre évêque veut fixer notre attention, à savoir : « Nos obligations envers le Saint-Siège. » Et, que dois-je ajouter pour vous faire comprendre l'étendue de nos devoirs envers ce Siège et envers celui qui y est assis, sinon, qu'en ce qui touche à son administration du royaume de Jésus-Christ, c'est-à-dire dans ses actes religieux, nous ne devons jamais nous opposer à sa volonté, ni discuter sa parole, ni critiquer sa politique, ni nous éloigner lâchement de lui. Ily a des rois de la terre qui ont une autorité despotique à laquelle leurs sujets obéissent, il est vrai, tout en la désavouant dans leurs cœurs; mais nous ne devons jamais murmurer contre ce pouvoir absolu que le Souverain-Pontife exerce sur nous, parce qu'il lui a été donné par le Christ, et qu'en lui obéissant

nous obéissons à son Divin Maître; nous ne devons jamais nous permettre de douter que, dans le gouvernement de l'Église, il ne soit guidé par une intelligence surhumaine. Son joug est le joug du Christ: il est responsable de ses actes et non pas nous; c'est à son Seigneur qu'il doit en rendre compte et pas à nous. Même dans les affaires temporelles, il est toujours sûr pour nous d'être avec lui et dangereux d'être du côté de ses ennemis. Notre devoir est, non pas de confondre le vicaire du Christ, soit avec un parti, soit avec un autre (parce que, dans sa haute position, il est au-dessus de tous les partis), mais de considérer ses actes, de le suivre partout où il va, et de ne jamais l'abandonner, quelles que soient nos épreuves; au contraire, nous devons le défendre à tout hasard, envers et contre tous, comme un fils défendrait son père, comme une femme défendrait son mari, sachant que sa cause est la cause de

Dieu. Et, de même, pour ce qui regarde ses successeurs, s'il nous est donné de les voir, nous devons avoir pour eux aussi une obéissance loyale et un dévouement sans feinte, les suivre partout où ils iront, avec cette même confiance que nous avons eue en leurs prédécesseurs, que chacun d'eux à son tour et dans son temps fera l'œuvre et la volonté de Dieu.

2<sup>o</sup> Considérons maintenant nos obligations envers le Souverain-Pontife, selon la seconde acception de ce mot, « obligation. » « Au prône, » nous dit notre évêque ; « nous désirons que le prédicateur instruisse les fidèles sur leurs obligations envers le Saint-Siège ; et certes, ces obligations, c'est-à-dire les droits du Saint-Siège à notre reconnaissance sont immenses. C'est à la chaire de Pierre, à la succession des évêques qui ont occupé cette chaire apostolique que nous, Anglais, nous sommes redevables des plus insignes bienfaits ; car, ce fut

un Pape qui, dans les premiers temps de l'Église, envoya des missionnaires dans cette île, lorsqu'elle était plongée dans les ténèbres du paganisme. Plus tard, lorsque nos barbares ancêtres, les Saxons venus du continent, subjuguèrent le pays, ce fut encore un Pape, saint Grégoire I<sup>er</sup>, qui envoya saint Augustin et ses compagnons pour les convertir au christianisme; et, par la grâce de Dieu, dans l'espace de cent années, eux et leurs successeurs accomplirent cette grande œuvre. Depuis cette époque, qui remonte à douze cents ans, notre nation a toujours été chrétienne. Puis, dans les temps d'anarchie qui suivirent, pendant que le vieux monde s'écroulait dans toute l'Europe et que le monde nouveau se formait, ce furent les Papes, humainement parlant, qui sauvèrent la religion du Christ ou empêchèrent qu'elle ne fût complètement anéantie, non-seulement en Angleterre, mais aussi sur le continent, c'est-à-dire que

Notre-Seigneur se servit de cette succession de ses vicaires pour accomplir la divine promesse qu'il avait faite, que sa religion ne faillirait jamais. Les Papes et les Évêques de l'Église, agissant de concert dans ces temps malheureux, arrachèrent à la destruction tout ce qui fait notre bonheur actuel, soit spirituel, soit temporel; sans eux, ce monde serait retombé dans la barbarie, mais Dieu en avait ordonné autrement, et l'on vit, alors surtout, les Pontifes romains, les successeurs de Pierre, le centre de l'unité catholique, les vicaires de Jésus-Christ, travailler avec énergie pour la cause de la foi et de la charité, accomplissant de nouveau, dans leurs personnes, la divine prophétie qui, dans l'origine, se rapportait à notre tout puissant Rédempteur lui-même : « J'ai mis le salut dans un homme qui est puissant. J'ai élevé d'entre mon peuple un homme que j'ai choisi. J'ai trouvé David, mon serviteur, je l'ai sacré de mon huile sainte.

Ma main ne l'abandonnera point et mon bras le fortifiera. L'ennemi ne gagnera aucun avantage sur lui, et l'enfant d'iniquité ne lui fera aucun mal. Je lui ferai voir la déroute de ses ennemis, et je mettrai en fuite ceux qui le haïssent. Ma vérité et ma miséricorde l'accompagneront, et la majesté de mon nom élèvera sa puissance. Il m'invoquera, et il me dira : Vous êtes mon Père, vous êtes mon Dieu et l'appui de mon salut. Je le ferai mon fils aîné, je l'élèverai en haut, au-dessus des rois de la terre. Je lui conserverai ma miséricorde à jamais, et l'alliance que je contracterai avec lui sera inviolable. » (Psaume LXXXVIII, 20-29.)

Le Tout-Puissant en agit ainsi par pitié pour son peuple, dans l'intérêt de sa religion, en vertu de sa promesse et par les mérites du précieux sang de son bien-aimé Fils, que les Papes représentaient. De même que Moïse et Aaron, Josué, Samuel et David, étaient autrefois, sous l'ancienne

loi, les conducteurs de l'armée du Seigneur, qui guidèrent, d'âge en âge, le peuple choisi d'Israël en dépit de leurs ennemis dont ils étaient environnés, ainsi, depuis le commencement de l'Évangile, et surtout dans les siècles du moyen âge, quand l'anarchie dominait, les Papes ont été les fidèles serviteurs du Seigneur, veillant et combattant contre le péché et l'injustice, contre l'incrédulité et l'ignorance, et répandant partout la connaissance des vérités chrétiennes.

Tels ont été les Papes dans tous les siècles, et telles sont les obligations dont le genre humain leur est redevable : et si je dois maintenant vous parler du Pontife actuel et de nos propres obligations envers lui, je vous demanderai alors, mes Frères, de vous rappeler que c'est lui qui a retiré les catholiques d'Angleterre de l'état social informe dans lequel ils se trouvaient, et qui les a organisés en Église. C'est lui qui a mis fin à un malheur qui



durait depuis près de trois siècles. Il y a vingt ans, nous n'étions qu'une agrégation d'individus ; mais Pie IX nous a rassemblés, nous a donné des Évêques, nous a constitués en un corps politique, qui, s'il plaît à Dieu, avec le temps, jouera un rôle important dans la chrétienté, parce qu'il possède un caractère, une intelligence et une force à lui, parce qu'il a aussi ses écoles et une influence déterminée dans les conseils de la sainte Église catholique, commel'Angleterre la possédait autrefois.

Tel a été le grand acte de Pie IX envers notre pays ; voici ensuite ce qu'il a fait de spécial pour nous tous, ici présents, et pour moi en particulier. Un de ses premiers actes comme Pape fut, par une insigne condescendance, de m'appeler à Rome ; lorsque j'y fus arrivé, il m'ordonna de faire venir mes amis, de m'entourer d'eux, et aussitôt il nous constitua en oratoire. C'est ainsi que, de retour en Angleterre, je fus à même de m'associer d'autres

collaborateurs qui n'étaient pas allés à Rome, jusqu'à ce que notre nombre eût tellement augmenté que, non-seulement nous pûmes établir notre oratoire ici, à Birmingham, où le Saint-Père nous avait spécialement envoyés, mais nous fûmes encore à même de détacher de nous une colonie de prêtres zélés et instruits, à qui nous confiâmes la mission d'établir dans la métropole, avec les pouvoirs dont le Pape m'avait investi, et la sanction du feu cardinal Wiseman, cet oratoire, qui a déjà fait et qui continue à faire tant de bien parmi les catholiques de Londres.

Tel est le Pape heureusement régnant sur la chaire de Pierre. Voilà quelles sont nos obligations personnelles envers lui. Voilà ce qu'il a fait pour l'Angleterre, pour nous, pour vous, mes Frères. Voilà ce qu'ont été ses bienfaits, et quelle grande que soit la reconnaissance que ces bienfaits exigent de notre part, son caractère per-

sonnel et ses nombreuses vertus y ont un égal droit. Pie IX est de ceux qu'il suffit de voir pour les aimer. Par un regard, par le son de sa voix, il subjugué les étrangers et même ses ennemis ; sa présence captive ; son souvenir poursuit même l'esprit entêté et résolu du protestant anglais. Tel est le Saint-Père de la chrétienté, le digne successeur d'une longue et glorieuse suite de Pontifes. Tel il est, et quelque grand qu'il soit comme Pontife, par la sainteté et la charité qui caractérisent tous ses actes, il se montre non moins grand dans la rigueur de ses épreuves, dans la complication de ses devoirs et dans la gravité des dangers qui l'entourent, dangers qui, en ce moment, le serrent de plus près et de tous côtés. C'est donc à cause des douleurs prolongées de son pontificat, et spécialement de la crise décisive qui semble approcher, que notre Évêque a désigné ce jour, fête du Saint-Rosaire, pour être consacré par des so-

lennités toutes particulières, et nous a ordonné « d'instruire les fidèles sur leurs *obligations* envers le Saint-Siège, » et aussi « sur le devoir qui nous est spécialement imposé en ce moment, de *prier* pour le Pape. »

II. J'arrive donc, mes Frères, au second point sur lequel je dois appeler votre attention : le devoir de prier pour le Saint-Père; mais d'abord je dois vous dire quel est le sujet des douleurs prolongées du Pape, et quelle est la crise qui semble le menacer. Je le ferai aussi brièvement que possible.

Il y a plus de mille ans, ou plutôt près de quinze cents ans, qu'a commencé cette grande lutte entre les anciens et les nouveaux habitants de cette partie du monde dont je parlais tout-à-l'heure. Des hordes entières de barbares se répandirent sur la face de la terre, c'est-à-dire sur l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et sur le reste de l'Europe. Ils étaient païens; et ils se

rendirent maîtres des chrétiens; et la religion semblait devoir disparaître avec cette vieille race chrétienne. Comme je vous l'ai dit tout-à-l'heure, les Papes et les Évêques se mirent à l'œuvre courageusement; ils entreprirent la conversion des nouveaux venus, comme ils avaient converti autrefois ceux mêmes qui venaient de succomber. Grâce à la miséricorde de Dieu, ils réussirent. Les Anglo-Saxons furent du nombre de ceux que les Papes convertirent, ainsi que je vous l'ai déjà dit. Vous pouvez vous imaginer quelle fut la reconnaissance de ce peuple nouvellement converti envers le Pape et les Évêques; et, pour la leur témoigner, il leur donna de grandes possessions qui contribuèrent beaucoup, pendant les mauvais jours qui suivirent, à maintenir l'influence du christianisme dans le monde. C'est ainsi que l'Église catholique devint riche et puissante. Les Évêques eurent le rang de princes, et le Pape devint un chef souverain,

ayant à lui une grande étendue de pays qui lui appartenait. Cet état de choses dura plusieurs siècles; les Papes et les Évêques devinrent de plus en plus riches et puissants, jusqu'à ce qu'eut lieu, il y a trois cents ans, la grande révolte protestante; et, depuis cette époque, au point de vue temporel, leur importance et leur prospérité sont allées en déclinant, tandis que, de génération en génération, les ennemis de l'Église sont devenus plus audacieux et plus puissants, réussissant toujours davantage dans leurs agressions contre la foi catholique. A l'heure qu'il est, l'Église a presque perdu toutes ses richesses et toute sa puissance temporelle. Ses Évêques ont été privés de leur haut rang dans le monde, et dans bien des pays ils ont à peine plus de crédit, ou ils n'en ont pas davantage et ne jouissent pas de plus de privilèges que les ministres de ces sectes qui se sont séparées du sein de l'unité. Du reste, quoique avec le temps les

Évêques aient perdu leur rang temporel, le Pape n'a pas perdu le sien ; il a été une exception à la règle ; et par la Providence de Dieu, jusqu'à ces derniers temps, il s'est maintenu à Rome et y a régné sans entraves, ainsi que sur les territoires qui dépendent de cette capitale. Mais aujourd'hui l'œuvre de destruction, qui a arraché aux Évêques leur pouvoir, menace d'enlever au Saint-Père ses possessions temporelles. Depuis un siècle, de grands revers l'ont frappé de temps à autre, mais il a toujours repris sa position première. Le Pape perdit, il y a six ans, la plus grande partie de ses États, tout, excepté Rome et le pays qui environne cette ville, et maintenant il se trouve dans les plus grandes difficultés par rapport à ce qui lui reste. On prétend que ses ennemis ont réussi à engager au moins un nombre considérable de ses sujets à prendre-fait et cause pour eux. Ceci est une grande et cruelle difficulté. Tant que ses sujets sont tous

pour lui, qui oserait dire un mot contre son pouvoir temporel ? Mais comment faire régner par la force un souverain, quand un parti que la lâcheté du grand nombre laisse agir et parler au nom du peuple, le repousse délibérément ? On peut l'essayer pour un temps, mais à la fin, si le peuple persiste, il aura toujours gain de cause.

Les ennemis de Pie IX prétendent donc que le gouvernement du Pape est suranné ; qu'autrefois, sans doute, il valait autant que les autres, mais qu'aujourd'hui les autres gouvernements ont progressé et que le sien est resté stationnaire ; qu'il ne peut ni maintenir l'ordre sur son propre territoire, ni le défendre contre les attaques du dehors ; que sa police et ses finances sont en mauvais état ; que ses sujets sont mécontents ; qu'il ne les met pas sur la voie de pouvoir s'enrichir ; qu'il les empêche de développer leur intelligence ; qu'il les traite comme des enfants ; qu'il n'ouvre aucune



carrière aux esprits jeunes et énergiques, les condamnant par là à l'inactivité et à la paresse ; que c'est un vieillard, un ecclésiastique, que, vu ses grands devoirs spirituels, il n'a pas le temps de s'occuper d'affaires temporelles, et qu'un mauvais gouvernement religieux est un scandale pour la religion.

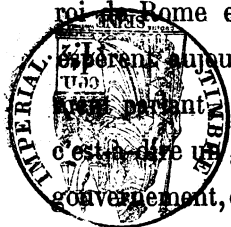
J'ai exposé leurs arguments avec toute la précision dont je suis capable, mais il ne faut pas, mes Frères, pour un instant supposer que j'admette, soit leurs principes, soit les faits qu'ils avancent. C'est tout simplement un paradoxe que de dire que le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir temporel ne peuvent être unis sans déroger à la justice, à la religion et au bien-être social. Voyez ce qu'on appelle le moyen âge, c'est-à-dire la période qui s'est écoulée entre le vieil empire romain et les temps modernes. Ainsi que je vous l'ai déjà dit, ce furent, dans ces temps orageux,

le Pape et les Évêques qui sauvèrent la religion et l'ordre civil de la destruction qui les menaçait, et ils l'ont fait *par le moyen* de ce pouvoir séculier qu'ils possédaient. Ensuite, en examinant les principes que les ennemis du Pape posent comme si certains, quel est l'homme, ayant quelques prétentions à des idées religieuses, qui voudrait convenir que le progrès dans la prospérité temporelle est le plus grand des bienfaits, et que tout doit lui faire place, même les choses les plus sacrées. Assurément, la santé, une longue vie, la sécurité, la liberté, la science, sont de très-grands biens, mais la possession du ciel est un bien qui surpasse tous les avantages, et dans une immense proportion. Quel que soit le progrès que nous puissions faire dans l'ordre du bonheur temporel, nous ne pourrions pas nous rendre immortels; — il faut que la mort vienne; alors, les richesses et la science mondaine ne nous serviront à

rien, tandis que la foi sincère, le divin amour, et une vie passée dans l'obéissance, seront tout pour nous à cette heure suprême. Si nous étions réduits à choisir entre les deux, il vaudrait mieux incontestablement être Lazare en ce monde, que le mauvais riche dans l'autre.

Du reste, la meilleure réponse à faire à ces raisonnements se trouve dans l'histoire sacrée, qui nous fournit à ce sujet une leçon pleine d'à-propos et très-instructive, dont je vais vous entretenir.

Veillez d'abord remarquer qu'aucun catholique ne soutient que le pouvoir du Pape, comme roi de Rome et des provinces que les hommes espèrent aujourd'hui lui arracher, soit, strictement parlant, ce qu'on appelle une théocratie, c'est-à-dire un gouvernement divin. En effet, son gouvernement, en matière spirituelles dans l'Église catholique et dans tout l'univers, pourrait être appelé théocratie, parce qu'il est le Vicaire de



Jésus-Christ et qu'il a le secours du Saint-Esprit ; mais il n'en est pas de même du pouvoir royal exercé dans ses États. D'un autre côté, le pouvoir exercé sur le peuple choisi, les Israélites, par Moïse, Josué, Gédéon, Héli et Samuel *était* une théocratie. Dieu était le roi des Israélites, et *non pas* Moïse ni les autres. *Ils* n'étaient que les vicaires ou vice-gérants du Dieu éternel, qui tira la nation de l'Égypte. Quand donc les hommes objectent que le gouvernement du Pape, dans ses propres États, n'est pas ce qu'il devrait être, et que, par conséquent, il devrait en être dépossédé, parce qu'un gouvernement religieux doit être parfait ou ne pas exister, je les prends au mot, s'ils sont chrétiens, et je les renvoie à l'état des Israélites après Moïse, et durant les siècles mêmes où ils avaient Dieu pour roi. Était-ce une époque de paix, de prospérité et de contentement ? Faut-il conclure contre les perfections divines, parce qu'il n'en était pas ainsi ?

Pourquoi, alors, condamner les Papes, qui ne sont que des hommes, si leur gouvernement, dans ce qui le caractérise, est semblable à celui du roi d'Israël, qui était Dieu? Il dirige tout, il est vrai, selon les desseins de sa divine sagesse; dès l'origine des choses, il connaît leur fin; il aurait pu rendre son gouvernement aussi parfait et aussi prospère que celui auquel nous serions en droit de nous attendre d'après les paroles de Moïse qui s'y rapportent, aussi parfait et aussi prospère que les paroles des Prophètes auraient pu faire espérer que serait le règne terrestre du Messie. Mais il ne le fit pas, parce que dès le commencement il avait voulu que cette perfection et cette prospérité dépendissent du libre arbitre, c'est-à-dire de la coopération de son peuple. Leur obéissance loyale envers lui fut la condition, expressément déclarée, pour l'accomplissement de ses promesses. Il se proposa d'arriver à ses fins *par eux*, et quand ils refu-



sèrent de fournir leur part dans l'œuvre, tout alla de travers. C'est ce qu'ils firent dès l'origine, et dès l'origine aussi il dit avec solennité en parlant d'eux qu'ils étaient « un peuple à tête dure. » Ceci se passait au commencement de leur histoire, et, vers la fin, saint Étienne, inspiré par le Saint-Esprit, répète à leur adresse les mêmes paroles divines : « Peuple à tête dure, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit et vous êtes tels que vos pères ont été. » (Actes, vii, 51.) A cause, dis-je, de cette désobéissance obstinée, les promesses de Dieu envers les Israélites ne furent pas accomplies ; cette longue durée de cinq ou six cents ans, pendant lesquels Dieu était leur Roi, fut en grande partie un temps non de bien-être, mais de calamité.

En considérant maintenant l'histoire de la monarchie papale, telle qu'elle a été depuis mille ans, nous devons convenir que le peuple romain n'a

pas été coupable de la même manière que les Israélites, parce qu'il ne s'est pas opposé au gouvernement direct de Dieu; et je ne voudrais pas aujourd'hui supposer les Romains capables des crimes atroces qui ont déshonoré les annales de leurs ancêtres : toutefois, ils ont été, dans le passé, un peuple singulièrement revêche, ce qui a souvent occasionné une extrême confusion, je dirai même une extrême anarchie sous le règne des Papes; et l'impatience avec laquelle une minorité audacieuse subit son joug à l'heure qu'il est, sur le territoire romain, est seulement la reproduction de ce qui s'est passé dans les siècles écoulés. Plus d'une fois le peuple romain s'est porté à des actes de violence contre la personne des Papes; les uns furent tués, les autres blessés, et plusieurs furent chassés de la ville sainte. Dans une occasion, à Saint-Pierre, le Pape fut attaqué même à l'autel, et il fut réduit à fuir, revêtu de ses habits pontifi-

eaux. Dans une autre circonstance, on insulta le clergé de Rome. Une autre fois, on attaqua et dépouilla les pèlerins qui venaient de loin pour porter leurs offrandes au tombeau de saint Pierre. Nous avons vu le peuple romain faire cause commune contre le Pape avec les Empereurs d'Allemagne, ou avec d'autres ennemis de la papauté qui étaient même en Italie. Trente-six Papes eurent à soutenir cette terrible lutte contre leurs propres sujets, jusqu'à ce que, fatigués et indignés contre Rome et l'Italie, ils se réfugièrent en France où ils demeurèrent soixante-dix ans, durant le règne de huit d'entre eux (1).

Afin qu'on ne puisse pas m'accuser d'avancer ces faits sans une autorité suffisante, je citerai les

(1) Je prends ces faits tels que je les trouve dans l'histoire de Gibbon, ouvrage que je me trouve avoir sous la main; mais il ne serait pas difficile de réunir une multitude d'exemples semblables d'après les historiens originaux de cette époque.



paroles qu'un grand saint, saint Bernard, écrivait, il y a sept cents ans, au pape Eugène, à l'occasion des troubles de cette époque. En parlant du peuple romain, il disait simplement : « Que dirai-je du peuple? qu'il *est* le peuple romain. Je ne saurais résumer ce que je pense de vos sujets d'une manière plus exacte. Qu'y a-t-il de plus avéré, depuis des siècles, que la licence et l'orgueil hautain des Romains? Une race peu accoutumée à la paix mais habituée au tumulte, une race cruelle et intraitable jusqu'à ce jour, qui ne sait se soumettre, que lorsqu'elle ne peut plus soutenir la lutte... Je connais le cœur endurci de ce peuple, mais Dieu est puissant, et de ces pierres mêmes il peut susciter des enfants à Abraham. Pouvez-vous me citer un homme qui, dans cette ville populeuse, vous ait reçu comme Pape sans qu'il fût suborné ou qu'il eût l'espoir de l'être? Et c'est surtout lorsqu'ils simulent de se conduire en serviteurs qu'ils

aspirent à être les maîtres. Ils cherchent à gagner la confiance pour avoir l'occasion de nuire à ceux qui se sont fiés à eux.... Ils ont de la sagacité pour le mal, mais ils sont ignorants pour le bien. Odieux à la terre et au ciel, ils ont attaqué l'un et l'autre; impies envers Dieu, indifférents pour les choses sacrées, factieux entre eux, sans humanité pour les étrangers... Ils n'aiment personne et ne sont aimés de personne. Trop impatients pour se soumettre, trop impuissants pour commander, importuns lorsqu'il s'agit d'arriver à leurs fins, inquiets jusqu'à ce qu'ils y arrivent, et ingrats lorsqu'ils y sont parvenus. Ils ont appris à leur langue à proférer des paroles pleines d'emphase, tandis que leurs actes sont en vérité bien mesquins (1). »

(1) De *Consid.* IV, 2. Saint Bernard est amené à parler ainsi au Pape à l'occasion des troubles suscités à Rome par Arnaud de Brescia. « Ab obitu Cælestini hoc anno invalescere » cepit istius modi rebellio Romanorum adversus Pontificem,

C'est ainsi que je commence, et maintenant continuons le parallèle entre les Israélites et les Romains.

Je vous ai dit que, tandis que les Israélites eurent Dieu pour Roi, la nation éprouva une multitude de grands désastres, causés, il est vrai, par son infidélité; mais c'est ce qu'il leur aurait coûté de reconnaître. Ils tombèrent dans l'idolâtrie, et par suite de ce crime ils furent subjugués par leurs ennemis. Dieu, dans sa miséricorde, les visita et suscita pour eux un libérateur et législateur, un juge, ainsi qu'il fut appelé, qui les ramena au repentir, et qui les tira ensuite de leur misère.

» eademque hæresis dicta politicorum, sive Arnaldistarum.  
» Ea erant tempora infelicissima, cum Romani ipsi, quorum  
» fides in universo orbe jam à tempore Apostolorum annun-  
» ciata semper fuit, resilientes modo a Pontifice, domi-  
» nandi cupidine, ex-filiis Petri et discipulis Christi, fiunt  
» soboles et alumni pestilentissimi Arnaldi de Brixia. Verum,  
» cum tu Romanos audis, ne putes omnes eadem insania  
» percitos, nam complures ex nobilium Romanorum fami-  
» liis, iis relictis, pro Pontifice rem agebant, etc. »

(Baron. *Annal.*, in ann. 1144, 4.)

Mais lorsque le juge mourut, ils retombèrent dans l'idolâtrie et furent de nouveau subjugués par leurs ennemis. Pendant huit ans ils furent soumis au roi de Mésopotamie, dix-huit ans au roi de Moab, vingt ans au roi de Canaan, sept ans aux Madianites, dix-huit ans aux Ammonites, et quarante ans aux Philistins. Plus tard, le grand prêtre Héli devint leur juge; et alors commencèrent des désordres d'un autre genre. Ses fils, qui étaient prêtres aussi, commirent dans le lieu saint de grands actes d'impureté, et donnèrent d'autres grands scandales. En conséquence, le peuple reçut un sévère châtement : il fut vaincu par les Philistins, et l'arche de Dieu fut prise. Alors fut suscité Samuel. C'était un saint prophète et un juge, et tant qu'il conserva sa vigueur tout alla bien; mais il devint vieux, et il chargea ses fils de le remplacer. Ceux-ci, du reste, ne lui ressemblaient pas, et encore une fois tout alla mal. « Ses

filis ne marchèrent pas dans ses voies, » nous dit le récit sacré; « ils se laissèrent corrompre par l'avarice, reçurent des présents et rendirent des jugements injustes. » (Rois, VIII, 3.) Cette conduite de leur part réduisit les Israélites au désespoir. Ils s'imaginèrent qu'ils n'auraient jamais un bon gouvernement tant que cet état de choses subsisterait, et ils finirent par conclure qu'il vaudrait mieux n'être pas gouvernés par des hommes comme Samuel, quelque saints qu'ils fussent; que les affaires publiques devraient être organisées de manière à être à la portée de tous, et d'après un système, ce qui n'avait jamais encore été fait. Ils conclurent donc qu'il vaudrait mieux pour eux qu'ils fussent gouvernés par un roi, comme l'étaient les nations voisines. Ils donnèrent délibérément la préférence au gouvernement de l'homme plutôt qu'à celui de Dieu. Ils ne voulurent pas se repentir ni abandonner leurs péchés, comme étant

le plus sûr moyen de prospérer. Ils trouvèrent qu'il était plus facile pour eux d'arriver à la prospérité temporelle en ayant un roi comme les autres nations, plutôt qu'en priant et en menant une vie vertueuse. Et non-seulement le peuple, mais aussi les graves et vénérables anciens de la nation envisagèrent la chose ainsi, comme ce qui leur était plus convenable. « Tous les anciens d'Israël s'étant donc assemblés, vinrent trouver Samuel... et lui dirent : « Établissez sur nous, un roi comme en ont les autres nations. » (Rois, viii, 1, 5, 6.) Remarquez, mes Frères, que ceux qui prétendent parler au nom du peuple romain tiennent précisément le même langage aujourd'hui. Ils veulent se défaire de l'autorité du Pape, sous prétexte des désordres qu'ils attribuent à son gouvernement, s'unir au reste de l'Italie, et avoir le roi d'Italie pour roi. Il y en a, il est vrai, qui veulent se passer de roi ; mais qu'on en

veuille ou non, ceux qui prétendent représenter les Romains veulent au moins s'affranchir du joug du Pape.

Maintenant continuons le parallèle. Lorsque le prophète Samuel entendit une pareille demande de la bouche des anciens, soutenus par la majorité du peuple, il fut très-ému : « Cette proposition déplut à Samuel, » nous dit l'écrivain inspiré ; « voyant qu'ils lui disaient, donnez-nous un roi. Samuel offrit alors sa prière au Seigneur. » Le Tout-Puissant lui répondit en disant : « Ce n'est point vous, mais c'est moi qu'ils rejettent ; » et il ordonna au prophète d'avertir le peuple de ce que serait pour lui le roi qu'il demandait, quand enfin il le posséderait. Samuel donc lui annonça explicitement quel serait le traitement qu'il recevrait de lui : « Il prendra vos fils, dit-il, pour conduire ses chariots ; il s'en fera des gens de cheval et il les fera courir devant son char...-Il vous fera

payer la dîme de vos blés et du revenu de vos vignes... Il prendra aussi la dîme de vos troupeaux et vous serez ses serviteurs. » Puis le récit continue : « Le peuple ne voulut point écouter ce discours de Samuel. Non, lui dirent-ils, nous voulons avoir un roi qui nous gouverne, nous voulons être comme toutes les autres nations, et notre roi nous jugera, il marchera à notre tête et il combattra pour nous dans nos guerres. » (ROIS, VIII, 11, 15, 17, 19, 20.)

Or le parallèle que je trace ici est très-exact. Il est plus heureux, il me semble, pour la masse du peuple, d'appartenir à un petit État qui fait peu de bruit dans le monde, qu'à un grand. Au moins, de nos jours, nous voyons les petits États, tels que la Hollande, la Belgique et la Suisse, jouir d'avantages temporels très-marqués. Et le peuple romain lui-même, sous le sceptre des Papes a eu, c'est le moins que je puisse dire, la vie très-douce.



Mais, hélas ! ce peuple ne se doute pas de cela, ou ne veut pas s'en souvenir. Les Romains n'ont pas subi les inconvénients civils qui pèsent si lourdement sur les membres d'une puissance de premier ordre. Le gouvernement pontifical a été très-doux envers eux ; mais si jamais ils étaient réunis au royaume d'Italie, ils verraient, à la fin, ce que c'est que d'atteindre à la grandeur temporelle. Les paroles que Samuel adressa aux Israélites s'accompliraient pour eux à la lettre. Ils seraient accablés de lourds impôts, leurs fils leur seraient enlevés par la conscription, et ils encourraient les autres peines d'une ambition qui préfère prendre sa part dans une spéculation politique plutôt que d'être à la tête de la catholicité. Nous ne pouvons pas avoir en ce monde tout ce que nous désirons ; il faut opter entre cet avantage ou celui-là. Le peuple romain aimerait peut-être, si c'était possible, à s'assurer ce monde et l'autre : peut-être,

en courant après les deux, il les perdra tous les deux; peut-être, lorsqu'il aura perdu plus qu'il n'aura gagné, il voudra rappeler son ancien souverain, ainsi qu'il l'a fait dans les siècles antérieurs au nôtre, et il pourra regretter d'avoir occasionné de si grands et si déplorables troubles pour ce qui, en définitive, valait si peu la peine.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la question que les Romains ont à résoudre n'est pas une question de prospérité ou d'adversité mondaine, de grandeur ou d'insignifiance politique, de despotisme ou de liberté, de position dans le monde ou dans l'Église; c'est une question de vie ou de mort spirituelle. Le péché des Israélites ne fut pas d'avoir désiré un bon gouvernement, mais d'avoir rejeté Dieu comme leur roi. Leur vœu d'avoir un roi « comme en ont les nations » d'alentour fut, par le fait, le premier pas dans une série d'actes qui aboutirent à leur faire renier le Tout-Puissant

comme Dieu. Lorsqu'en dépit des remontrances de Samuel, ils s'entêtèrent, Dieu les laissa faire. Alors, avec le temps, ils devinrent mécontents de leur roi, pour les mêmes raisons que le vieux prophète avait fait valoir dès le principe, sans les avoir convaincus. A la mort de Salomon, environ cent vingt ans après, la plus grande partie de la nation secoua le joug de son fils, sous prétexte de la tyrannie du père, et se choisit un nouveau roi qui établit aussitôt l'idolatrie dans tout leur pays.

Maintenant, je vous l'accorde, rejeter le Saint-Père, ce n'est certainement pas le même péché que celui des Israélites, car ils rejetèrent le Tout-Puisant lui-même; pourtant je voudrais ne pas être forcé de croire que la haine de la religion catholique est au fond de cet esprit révolutionnaire qui paraît aujourd'hui si puissant contre Rome. Le mot progrès, dans la bouche de quelques-uns, et même

d'un très-grand nombre, signifie apostasie. Je ne veux pourtant pas nier qu'il se trouve des catholiques sincères qui sont tellement mécontents de l'état des choses, tel qu'il était en Italie et tel qu'il est maintenant à Rome, qu'ils en sont venus à croire qu'aucun changement social ne saurait être pire que ce qui est. Je ne prétends pas non plus être à même de répondre à toutes les objections de ceux qui envisagent la question sous un point de vue politique et séculier. Mais ici je n'ai rien à faire avec la politique du siècle. Dans ce lieu sacré je dois envisager le sujet sous son aspect religieux seulement. Il me siérait mal, avec la position que j'occupe dans l'Église et avec la connaissance imparfaite que je possède des faits, de parler ou pour ou contre les hommes d'État et les gouvernements, de juger telle ou telle ligne politique ou tels actes publics, comme si j'étais investi de quelque mission particulière pour émettre un

jugement, ou comme si j'étais à même de puiser mes renseignements à des sources certaines. Je n'ai à déterminer ici ni ce qui pourrait être plus sage en politique, ni ce qui serait plus avantageux sous le rapport social, ni ce qui produirait des résultats plus heureux, relativement aux choses civiles, ni ce qui serait mieux sous le rapport intellectuel : mon devoir à moi, mes Frères, c'est de vous faire regarder ce qui se passe de la même manière que les écrivains sacrés le verraient et le raconteraient s'ils étaient actuellement sur la terre ; et je dois chercher à y arriver par le moyen de la lumière que leurs écrits, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau Testament, répandent sur les événements de notre époque.

Nous devons, dis-je, lever le voile qui nous cache la véritable nature des événements, comme l'Écriture sainte nous aide à le faire, et essayer d'en parler selon son interprétation. Parlant donc

dans le sanctuaire, je dis que les théories et les combinaisons, en fait de gouvernement et d'administration, qu'elles soient meilleures ou pires, et les tentatives d'hommes d'État et d'hommes politiques, honnêtes ou fourbes, ces théories et ces combinaisons, dis-je, ne sont pas les causes déterminantes de cette longue suite de malheurs sous lesquels le Saint-Siège gémit depuis si longtemps. Il se fait un travail bien plus profond que celui qui peut provenir de l'homme. Ce n'est ni le refus du Pape de mettre son administration sur un autre pied, ni la ruse, ni la force des hommes placés à la tête des affaires publiques, ni la couardise, ni la frénésie du peuple qui expliquent suffisamment la confusion actuelle. Ce que nous devons ici nous rappeler, c'est l'influence constante et inquiète, sur la terre, de ce mauvais ange, menteur dès l'origine, dont l'Écriture parle si souvent. Le vrai mobile des troubles du monde, c'est la présence permanente

ici-bas de l'esprit Apostat, « du prince des puissances de l'air, » comme l'appelle saint Paul, « de l'esprit qui agit maintenant sur les enfants de l'incrédulité. » (EPHÉS., II, 2.)

Tout irait bien si ce n'était à cause de lui. C'est lui qui change en mal ce qui en soi est bon et juste, en semant l'ivraie parmi le bon grain. Le progrès dans les connaissances de tout genre, en sciences, en éducation, dans les arts, dans l'économie domestique, dans l'administration municipale, dans la conduite des affaires publiques, tout cela est bon et vient de Dieu, et pourrait être dirigé d'une manière religieuse ; mais l'esprit du mal, jaloux du bien, s'en sert pour une fin mauvaise. Bien plus encore, il peut se servir des desseins et des actes des hommes politiques, pour les faire aboutir à ses fins. C'est lui qui sème les soupçons et les inimitiés entre les différentes classes, entre les souverains et leurs sujets, qui

fait en sorte que les hommes confondent ensemble le bien et le mal ; c'est lui qui inspire la fausse dévotion, l'esprit de parti, l'entêtement, le ressentiment, l'arrogance et l'égoïsme, qui empêche les choses de se redresser, de trouver leur niveau et de s'aplanir. Son unique but est de rassortir, d'arranger, de combiner, de diriger les opinions et les actes des catholiques et des incrédules, des Romains et des étrangers, des souverains et des meneurs populaires, tout ce qui est bon, tout ce qui est mauvais, tout ce qu'il y a de violent ou de tiède dans les bons, tout ce qu'il y a de moralement grand et intellectuellement persuasif dans les mauvais, en un mot de tout conduire de manière à occasionner à l'Église de Dieu les plus grands malheurs, et sa ruine complète, si cela était possible.

Sans doute du temps de saint Paul, dans l'Age de la persécution païenne, les persécuteurs pou-



vaient faire valoir, pour justifier leur cruauté, divers bons motifs politiques. Dans certains cas, et dans certains endroits, la populace ou les magistrats sévissaient, sans doute, par haine contre les chrétiens; mais le gouvernement central du vaste empire romain, regardant la question de loin, les grands chefs et les savants jurisconsultes du jour, agissaient d'après des vues d'une large politique; ils avaient des raisons d'État, ainsi que les rois de la terre en ont de nos jours. Cependant Notre-Seigneur et les apôtres n'ont pas hésité à écarter ces raisons et à déclarer clairement que la persécution sanctionnée ou commandée par eux était l'œuvre, non de l'homme, mais de Satan. De même à présent, nous ne sommes pas engagés dans une lutte entre le progrès et la réaction, entre les idées d'hier et celles d'aujourd'hui, entre la philosophie et la théologie, mais dans une scène de la lutte interminable entre le Dieu médiateur

et le démon, entre l'Église et le monde ; et, en effet, comme le dit saint Paul, « nous avons à combattre, non contre des hommes de chair et de sang, mais contre des principautés, contre des puissances, contre les princes de ce monde de ténèbres (c'est-à-dire de ce siècle ténébreux), contre les esprits malins qui sont dans les hauts lieux. » (EPHÉS., VI, 12.)

Tel est le jugement de l'apôtre ; et après l'avoir prononcé qu'ajoute-t-il ? « C'est pourquoi, prenez toutes les armes de Dieu, afin qu'étant pourvus de tout, vous puissiez, au jour mauvais, résister et demeurer fermes. Tenez-vous donc en état ; que la vérité soit la ceinture de vos reins, et que la justice soit votre cuirasse. Ayez aussi la chaussure aux pieds, pour être tout prêts à aller prêcher l'Évangile de paix. Servez-vous en tout du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés de l'esprit malin. Prenez encore le

casque du salut, et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu. » (ÉPHÉS., VI, 13, 17.) Puis il termine son exhortation par des paroles qui s'appliquent parfaitement au point dont il est question dans tout ce que je viens de dire. « Invoquant Dieu en esprit en tout temps, par toutes sortes de supplications et de prières, veillant pour cela avec une persévérance continuelle, et priant pour tous les saints, et pour moi aussi, » c'est-à-dire pour l'apôtre lui-même, « afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement le mystère de l'Évangile. » (ÉPHÉS., VI, 18, 19.)

Voici donc que nous arrivons enfin à considérer le devoir que nous avons de prier pour notre apôtre vivant, l'Évêque des évêques, le Pape. J'essaierai de préciser quel doit être le *but* de nos prières pour lui, et ensuite, dans quel *esprit* nous devons offrir ces prières; et c'est par là que je terminerai mes considérations sur ce vaste sujet.

I. Afin de nous rendre compte du *but* précis de nos prières en ce moment, il faut connaître ce qui les nécessite. Vous n'ignorez pas, mes Frères, car je vous l'ai déjà fait observer, que durant ces dernières années le Saint-Père a été attaqué, à plusieurs reprises, dans ses possessions temporelles ; et nous n'avons pas cessé, dès l'origine, de dire des prières spéciales pour lui journellement au saint sacrifice de la messe. Il y a à peu près six ans, les provinces du nord de ses États se sont soustraites à son autorité. Peu après, une grande armée étrangère, sans être invitée à le faire, à ce qu'il parait, par son peuple en général, une armée de voleurs, proprement dits (ceci n'est point un sentiment politique, mais un fait historique, car je n'ai jamais rencontré d'individu, quelles que fussent ses idées politiques, qui excusât cet acte en lui-même, mais seulement à raison de sa suprême urgence, de quelque nécessité d'État ou de quel-

que idée patriotique). Eh bien ! une horde de voleurs sacrilèges, se jeta subitement sur les provinces les plus rapprochées de Rome, et sans aucun droit, si ce n'est celui du plus fort(1). Des outrages passés, tels que ceux-ci, ne peuvent jamais

(1) Le télégramme suivant, publié dans le *Times* du 13 septembre 1860, contenant la justification formelle de Victor-Emmanuel à l'occasion de son invasion et occupation dans un temps de paix de l'Ombrie et des Marches, est un document à conserver pour les temps à venir.

« Turin, ce 11 septembre au soir.

Le Roi a reçu aujourd'hui une députation des habitants de l'Ombrie et des Marches.

Sa Majesté a accordé à la députation la protection qu'elle sollicitait, et des ordres ont été donnés aux troupes sardes d'entrer dans ces provinces par la proclamation suivante :

« Soldats ! Vous êtes sur le point d'entrer dans les Marches et dans l'Ombrie afin d'établir l'ordre civil dans les villes actuellement désolées par une mauvaise administration, et de donner au peuple la liberté d'exprimer ses propres désirs. Vous n'aurez pas à combattre contre les armées d'une autre puissance ; mais vous affranchirez ces malheureuses provinces italiennes des bandes d'aventuriers étrangers qui les infestent. Vous n'y allez pas pour vous venger d'injures faites à moi ou à l'Italie, mais pour empêcher la haine populaire de se déchaîner contre les oppresseurs du pays.

« Par votre exemple vous enseignerez au peuple le pardon

être oubliés ; pourtant ils ne sont pas l'occasion de nos prières actuelles, et n'en forment pas le sujet. Cette occasion, ce sujet paraissent nous

des offenses, et la tolérance chrétienne à l'homme qui a comparé l'amour de la patrie italienne à l'islamisme.

« En paix avec toutes les grandes puissances, et me tenant en dehors de toute provocation, je compte débarrasser l'Italie centrale d'une cause continuelle de trouble et de discorde. Je compte respecter le siège du chef de l'Église, à qui je suis toujours prêt à donner, d'accord avec les puissances alliées et amies, toutes les garanties d'indépendance et de sécurité que ses conseillers malavisés ont en vain espéré obtenir pour lui du fanatisme de la secte coupable qui conspire contre son autorité et contre les libertés de la nation.

« Soldats ! On m'accuse d'être ambitieux. Oui, j'ai une ambition ; c'est de rétablir les principes de l'ordre moral en Italie, et de préserver l'Europe des dangers continuels de la révolution et de la guerre. »

Le jour suivant le *Times*, dans un article de fond, a ainsi commenté la dépêche qui précède :

« Victor Emmanuel a, dans la personne de Garibaldi, un compétiteur des plus formidables... Le Piémont doit donc, à quelque prix ou risque que ce soit, se rendre maître encore une fois de la révolution. Il faut qu'il conduise afin de n'être pas forcé de suivre. Il faut qu'il excite la révolution dans les États du Pape, afin d'être à même d'arrêter le danger d'un mouvement révolutionnaire contre la Vénétie... Ces motifs suffisent amplement pour expliquer le mouvement décisif de Victor-Emmanuel. Il vit dans des temps ré-

être indiquées dans la lettre que notre Évêque a adressée à son clergé, et par laquelle il demande nos prières. Après nous avoir rappelé qu'on « a

volutionnaires, quand le sentiment de la conservation personnelle a dominé toutes les autres considérations, et il y aurait de l'enfantillage à vouloir appliquer à sa situation les maximes des lois internationales qui sont applicables dans les temps de tranquillité. »

Tels étant les motifs qui ont obligé le Piémont à tirer l'épée, nous devons ensuite examiner quels sont les considérations sur lesquelles il s'appuie pour justifier cette démarche. Il y en a deux, — la mauvaise administration et l'oppression du gouvernement papal, et la présence de bandes nombreuses de mercenaires étrangers par lesquels le pays est opprimé et épouvanté. Le but avoué est de donner au peuple l'occasion d'exprimer ses volontés, et le rétablissement de l'ordre civil. Le Roi promet de respecter le siège du Chef de l'Église. Nous supposons qu'il entend par cela Rome et le territoire qui l'environne; mais pendant qu'il fait valoir cette assurance, le manifeste parle du Pape et de ses conseillers dans des termes d'amertume et d'âpreté qu'on ne rencontre plus dans ce siècle, même dans une déclaration de guerre. Il enseignera au peuple le pardon des injures, et au Pape et à son général la tolérance chrétienne. Il dénonce les aveugles conseillers du Pontife, et le fanatisme de la secte perverse qui conspire contre son autorité et contre les libertés de la nation. Ce langage est dur, et il est convenablement suivi par l'entrée d'une armée de 50,000 hommes dans les États de l'Église.

C'est la vieille fable du loup et de l'agneau.

dépouillé le Pape d'une grande partie de ses Etats, » « ne lui laissant que les marais et les déserts qui environnent la ville de Rome, » il cherche à fixer notre attention sur ce fait, qu'« enfin, le Pape reste seul, face à face avec ses adversaires iniques qui se vantent, et qui ont fait vœu, devant l'univers entier, de ne pas lui laisser un seul pied de terre en Italie, si ce n'est à l'ombre de leur domination souveraine. » Je comprends donc, que la fin précise pour laquelle nous devons prier est celle-ci : que le territoire qui est encore possédé par le Saint-Père ne lui soit pas violemment arraché, ainsi qu'il en a été de la plus grande partie de ses possessions, dont nous venons de parler.

Voici encore ce que j'entends par ces mots : *prier pour le Saint-Siège* : « Le devoir de tout vrai enfant de la sainte Église, » nous dit l'Évêque, « est d'offrir ses humbles et constantes prières pour le Père de la chrétienté et pour la



protection du Saint-Siège. » Par le Saint-Siège, nous devons entendre Rome considérée comme le siège du gouvernement pontifical ; nous devons prier pour Rome, siège ou métropole de saint Pierre et de ses successeurs ; de plus, nous devons prier pour Rome comme siège non-seulement de son gouvernement spirituel, mais même de son gouvernement temporel. Nous devons prier pour qu'il continue à être roi de Rome, que ses sujets soient animés d'un esprit meilleur, qu'au lieu de le menacer et de l'assaillir, *ou d'être trop lâches pour résister à ceux qui le font*, ils le défendent et lui obéissent ; qu'au lieu d'être les lâches persécuteurs d'un vénérable vieillard, ils rendent un hommage volontaire à l'Apôtre de Dieu ; qu'au lieu de rendre nécessaire, pour les contenir, la présence d'une armée étrangère, ainsi que nous l'avons vu pendant tant d'années, ils puissent, « de grand cœur et de bonne volonté, » former la garde

héroïque d'un Maître glorieux ; qu'ils puissent effacer et expier ce qui est un si grand scandale pour le monde, une si grande indignité pour eux, un si grand chagrin pour leur Père et leur Roi, à savoir : que les étrangers lui soient plus dévoués que les sujets de sa propre nation, de son propre sang ; qu'au moins, dès à présent, quoiqu'à la dernière heure, ils agissent tout à l'opposé du passé, et, après l'ingratitude qu'a duré des siècles, qu'ils apprennent à ne plus suivre l'exemple de ce peuple rebelle, qui commença par rejeter son Dieu, et qui finit par crucifier son Rédempteur.

II. Voilà ce que j'avais à vous dire sur le *but* pour lequel nous devons prier. Voyons maintenant dans quel *esprit* nous devons le faire. Comme nous disons toujours en priant : « Que votre volonté soit faite ! » de même nous devons le dire maintenant. Nous ne connaissons pas d'une manière absolue quelle est la volonté de Dieu sur ce point : nous

savons, il est vrai, qu'il veut que nous demandions : mais nous ne sommes pas absolument certains qu'il veuille accorder ce qui sera demandé. L'acte même de prier montre que nous ne sommes pas sûrs du résultat. Nous prions dans nos besoins particuliers, lorsque nous sommes incertains, non lorsque nous sommes certains. Si les intentions de Dieu nous étaient connues avec certitude, par rapport à la durée ou à la fin du pouvoir temporel du Pape, nous ne prierions pas. Il est très-vrai que l'issue peut *dépendre* de notre prière; mais par cette prière nous entendons la persévérance dans la prière, et l'union des prières; et nous ne pouvons jamais être sûrs que ces conditions d'union et de ferveur aient été suffisamment remplies. Nous obtiendrons certainement ce que nous demandons si nous prions suffisamment; mais puisque cette suffisance est toujours incertaine, l'issue de nos prières reste aussi toujours douteuse. Il existe en

**Orient des croyances superstitieuses qui enseignent** que, par un certain nombre d'actes religieux, de sacrifices, de prières et de pénitences, un homme arrache nécessairement à Dieu ce qu'il désire obtenir, de manière à pouvoir s'élever à une grandeur surnaturelle, même contre la volonté de Dieu. Loin de nous de telles pensées blasphématoires ! Nous prions Dieu, nous nous adressons à la sainte Vierge, aux saints Apôtres et aux autres saints protecteurs de Rome, pour la défense de la ville sainte; mais nous savons que l'issue est absolument dans les mains de la Sagesse éternelle, dont les voies ne sont pas comme nos voies, dont les pensées ne sont pas comme nos pensées. Et, à moins d'avoir reçu une révélation spéciale, il y aurait de la présomption à avoir une entière confiance ou à vouloir prédire ce qui arrivera. Telle est la prière chrétienne : elle est mêlée d'espérance et de crainte. Nous ne sommes pas sûrs d'obtenir

notre demande, ni de ne pas l'obtenir. Si nous pensions avoir une certitude quelconque, notre prière serait changée en un acte de résignation ou d'actions de grâces. Donc, lorsque nous prions pour le pouvoir temporel du Pape, nous considérons l'alternative sous ces deux aspects : ou qu'il conservera son pouvoir, ou qu'il le perdra; et nous nous préparons d'avance à l'action de grâces ou à la résignation, selon le résultat. Je termine en considérant chacune de ces issues des difficultés actuelles du Saint-Père.

I. Premièrement, le Pape retiendra-t-il son pouvoir temporel? Cette alternative me paraît, humainement parlant, extrêmement probable; je serais bien étonné s'il ne finissait pas par le garder. Je crois que les Romains ne sauraient se passer de lui. *Il n'y a que la minorité, même à présent, qui soit contre lui; pour la plupart, ses sujets ne sont pas méchants, mais plutôt lâches et*

*incapables*. Quand même ils renonceraient à lui pour un temps, ils changeraient bientôt d'idées et souhaiteraient son retour. Ils découvriraient que c'est lui qui constitue leur vraie grandeur. Leur ville ne serait qu'un site de ruines, si elle n'était aussi un site de pieux sanctuaires. Elle ne serait que le tombeau et le cimetière de l'impiété païenne, si elle n'était sanctifiée et vivifiée par le sang des martyrs et par les reliques des saints. Être obligé d'y demeurer serait un supplice, si la présence de la religion disparaissait. Babylone a disparu, Memphis a disparu, Persépolis a disparu; Rome aussi disparaîtrait si le Pape l'abandonnait. Sa vie même est la lumière du sanctuaire. Elle ne pourrait jamais devenir une capitale convenable pour un royaume moderne sans qu'on y détruisît tout ce qui la rend belle et vénérable aux yeux du monde entier. Et lorsque ses nouveaux maîtres auraient fait d'elle une

cit  commode et brillante, ils se trouveraient sur un sol malsain et au milieu d'une vaste plaine expos e et sans d fense. Mais,   dire vrai, la tradition des si cles et la t nacit  des souvenirs rendent impossible pour Rome un si vaste changement. La race humaine tout enti re s'entend sur la n cessit  de l'union inviolable entre le Pape et sa capitale. Son autonomie est un des principes fondamentaux de la politique europ enne, tant parmi les protestants que parmi les catholiques, et o  pourrait-elle  tre aussi bien assur e que dans cette ville, d'o  elle s'exerce depuis tant de si cles? De plus, l'aspect de d solation qui caract rise Rome sied autant   un royaume qui n'est pas de ce monde qu'il serait incompatible avec un empire qui aurait pour base les th ories politiques modernes. C'est le centre religieux de millions d' mes de tous les pays de la terre, qui ne se soucient nullement des Romains qui peuvent y habiter,

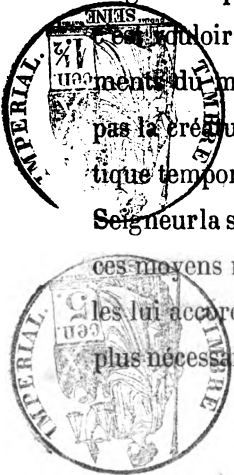
mais qui s'émeuvent à la pensée des Apôtres martyrs qui y reposent dans leurs tombeaux depuis tant de siècles ; et son droit d'avoir une place intégrale dans l'idée même de la catholicité est reconnu, non-seulement des catholiques, mais aussi du monde entier.

Il est consolant, en commençant nos prières, d'avoir ces signes de la Providence de Dieu en notre faveur. Ils nous encouragent expressément à prier ; car avant que nous ayons commencé notre prière, Dieu a déjà commencé à l'exaucer. Et en même temps, en commençant l'œuvre de sa miséricorde *sans* nous, il semble vouloir nous rappeler cet ordre que sa Providence suit ordinairement, à savoir : qu'il veut l'achever *avec* nous. Craignons donc qu'en ne priant pas, nous ne fassions perdre un triomphe à l'Église.

II. Et maintenant, en dernier lieu, considérons l'autre alternative. Supposons que le Pape



vienne à perdre son pouvoir temporel, et qu'il retourne à la condition de saint Sylvestre, de saint Jules, de saint Innocent et d'autres grands Papes des premiers siècles : devons-nous en conclure que lui et l'Église seront anéantis? Que Dieu nous en garde! Dire que l'Église ou que la chaire de saint Pierre peuvent faillir, c'est nier la fidélité de la parole du Tout-Puissant : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Dire que l'Église ne peut exister que d'une seule manière, est vouloir la mettre « sous l'esclavage des rudiments du monde. » (GAL., IV, 3.) L'Église n'est pas la créature des temps et des lieux, de la politique temporelle ou des caprices populaires. Notre-Seigneur la soutient par des moyens humains; mais ces moyens ne lui sont nécessaires qu'autant qu'il les lui accorde. Quand il les lui retire, ils ne sont plus nécessaires. Il opère par des moyens humains,



mais il ne leur est pas assujetti ; il peut soutenir son Église de mille manières ; il peut entretenir sa vie non-seulement par du pain, mais par toute parole qui sert de sa bouche. S'il lui retire un secours, il lui en substituera un autre. Nous ne savons rien de l'avenir ; notre devoir est de diriger notre marche selon les temps où nous sommes, de ne pas renoncer volontairement aux moyens que Dieu nous a donnés pour soutenir son Église, mais de ne pas nous lamenter s'il les lui retirait. Le pouvoir temporel a été le moyen par lequel l'Église a joui de son indépendance depuis bien des siècles ; mais comme ses Évêques, tout en ayant perdu leur pouvoir temporel depuis longtemps, n'en sont pas moins Évêques, il en serait de même de son chef, s'il venait à perdre le sien. L'Éternel est le refuge de l'Église ; et comme il l'a délivrée jusqu'à présent de tant de périls, il la délivrera encore. Les glorieuses annales de son

histoire passée ne sont que les préludes d'autres annales non moins glorieuses qui appartiennent à l'avenir. Voyez comment les choses se sont passées pour elle depuis le commencement jusqu'à ce jour. D'abord, les populations païennes persécutèrent ses enfants pendant trois siècles; mais elle ne fut pas anéantie. Puis un déluge d'hérésies déborda sur elle; mais elle ne fut pas anéantie. Plus tard, des hordes de barbares, venus du Nord et de l'Orient, fondirent sur elle et dévastèrent son territoire; mais malgré tout cela elle ne fut pas anéantie. Ensuite les ténèbres de l'esprit, l'ignorance, la torpeur, la sottise, une corruption effrénée, envahirent le lieu saint; et pourtant elle ne fut pas anéantie. Puis la ruse et la violence des plus puissants et des plus fiers de ses propres enfants, des empereurs et des rois, se sont épuisées en luttant contre elle; et pourtant elle ne fut pas anéantie. Le temps vint aussi où les richesses du

monde l'inondèrent; l'orgueil de la vie, les raffine-  
ments et les sensualités de la raison humaine,  
bercèrent ses chefs dans une sécurité trompeuse,  
jusqu'à leur faire penser qu'ils ne perdraient ja-  
mais la haute position qu'ils occupaient dans le  
monde, et qu'il était bon de jouir des biens d'ici-  
bas; malgré cela elle ne fut pas anéantie. Ensuite  
vinrent la soi-disant Réforme et la naissance du  
protestantisme; les hommes dirent que l'Église  
avait disparu, et qu'ils ne pouvaient plus même en  
trouver la place. Cependant, mes Frères, aujour-  
d'hui, trois siècles après cet événement, est-ce que  
la sainte Église a été anéantie? Le protestantisme,  
qui semblait un ennemi si terrible lorsqu'il parut  
d'abord, a-t-il affaibli ses forces? Le protestan-  
tisme, cet ennemi du Saint-Siège si acharné, si  
énergique, a-t-il nui au Saint-Siège? Non, jamais,  
depuis le premier âge de l'Église, on n'a vu une  
succession de saints Pontifes semblable à celle qui

a régné depuis la Réforme. Le protestantisme a été un grand malheur pour ceux qui y ont succombé, mais il a tourné au profit de ceux qu'il n'a pas pu séduire. Par la miséricorde de Dieu, il a été changé en un gain spirituel pour les membres de la sainte Église.

Voyez encore l'Italie, où le protestantisme n'a pas pénétré, et l'Angleterre, qu'il a subjuguée. Je sais bien que les catholiques en Italie sont excellents, quand ils sont bons; je conviens que là la sainteté parvient à une élévation et acquiert une force dont il semble que nous n'ayons pas d'exemples ici; mais, dans ces cas, il s'agit d'âmes que ni la présence, ni l'absence des ennemis de la religion n'auraient influencées, soit pour le bien, soit pour le mal. Je n'essayerai pas non plus d'établir un parallèle entre la foi et l'obéissance des catholiques de deux pays si différents l'un de l'autre. Toutefois en considérant les

catholiques italiens et anglais, quant à l'extérieur, et sous tous les rapports, j'en appellerai à n'importe quel protestant, afin qu'il décide dans lequel des deux pays se trouvent en ce moment une foi plus démonstrative, une religion plus solide, une piété plus généreuse, et une adhésion plus constante à la cause du Saint-Père. Les catholiques anglais sont occupés à multiplier les édifices religieux, à décorer des églises, à doter des monastères, ils instruisent, prêchent, convertissent et entraînent par leur enthousiasme bon nombre de ceux mêmes qui sont hors de l'Église ; tandis que les hommes d'État italiens, selon les paroles de notre évêque, « emprisonnent, exilent les évêques et le clergé, laissent les troupeaux sans pasteurs, confisquent les revenus de l'Église, suppriment les monastères et les couvents, enrôlent des ecclésiastiques et des religieux dans l'armée, pillent les églises et les bibliothèques des monastères, et

dans la personne de ses ministres, dans ses sacrements, dans ses enfants les plus dévoués, livrent la religion catholique, dépouillée et sanglante par tous ses membres, à une dérision profane et blasphématoire. Chez une race aussi énergique, aussi intelligente, aussi sensible que la race italienne, dans le dix-neuvième siècle et non au seizième, et en l'absence de protestations formelles des classes ou des localités, l'acte des chefs est l'acte du peuple. A la fin de trois siècles, l'Angleterre protestante compte plus de catholiques qui, en paroles et en actes, témoignent de leur loyauté et de leur énergie, que n'en compte la catholique Italie. Si impuissante pour le mal a été la violence de la Réforme, que lorsqu'elle prétendait éliminer de l'Église des corruptions doctrinales, elle a échoué également dans ce qu'elle a fait et dans ce qu'elle n'a pas fait : à sa confusion, elle a enfanté des incrédules ; et à son épouvante, elle a réussi à

purifier et à fortifier les communautés catholiques.

C'est donc avec ces pensées, mes Frères, avec ces sentiments d'une attente solennelle et d'une joyeuse confiance, que nous nous présentons devant notre Dieu pour le prier d'avoir pitié de son serviteur choisi, de son propre Vicaire, dans cette heure d'épreuve. Nous venons à lui, comme le prophète Daniel, en nous humiliant de nos propres péchés, et des péchés de nos rois, de nos princes, de nos pères et de notre peuple, dans toutes les parties de l'Église; c'est pourquoi nous récitons le *Miserere* et les litanies des Saints, comme dans un temps de jeûne; et nous nous présentons devant lui avec l'esprit confiant et joyeux de soldats qui savent être sous la conduite d'un Roi invincible, et qui attendent, le cœur palpitant, pour voir ce qu'il va faire; et voilà pourquoi nous orons notre sanctuaire, en déployant nos ten-



tures et en multipliant l'éclat des lumières, comme dans un jour de fête. Nous savons bien que nous sommes du côté du vainqueur, et que les prières des pauvres, des infirmes et des méprisés, lorsqu'elles sont offertes d'un cœur droit, sont plus puissantes que toute la sagesse et toutes les ressources du monde. Ce sept octobre est l'anniversaire même de ce jour dans lequel les prières de saint Pie V, et la récitation du saint Rosaire faite d'après son ordre par des milliers de fidèles, brisèrent à jamais la domination turque par la grande victoire de Lépante. Dieu nous accordera ce que nous lui demandons, ou il nous accordera quelque chose de meilleur. Continuons donc, dans cet esprit, les cérémonies saintes que nous avons commencées en présence d'innombrables témoins, de Dieu, le juge de tous, de Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance, de Marie sa mère, notre protectrice immaculée, de tous les Anges, de la sainte

Église, de tous les bienheureux Saints, des Apôtres et Évangélistes, des martyrs et confesseurs, des saints prédicateurs, des saints solitaires, des vierges saintes et des saints innocents enlevés à ce monde avant d'avoir commis le péché, et de toutes les autres saintes âmes qui ont été purifiées par la souffrance et qui sont déjà arrivées à la patrie céleste.





## NOTE SUR L'AUTEUR

---

Comme il a été dit dans l'avis qui précède le discours, le Rév. Père Newman a eu à subir, de puis quelques années de pénibles épreuves. Ses écrits ont été l'objet d'insinuations, de soupçons, d'attaques de la part de quelques-uns de ceux qu'on peut appeler les enfants spirituels de l'illustre oratorien. Ces attaques, on les a portées fort loin, et elles ont eu pour conséquence, par suite de la réserve que s'est imposée le docteur Newman, de placer en quelque sorte cette lumière radieuse sous le boisseau.

C'est dans une pensée de réparation que des convertis Anglais, ses anciens collègues à Oxford, ont désiré voir paraître ce discours en français.

Quand le docteur Newman publia, en 1865, sa *Lettre au docteur Pusey* au sujet de l'*Irenicon* de ce dernier, un jeune écrivain, qui garda prudemment

l'anonyme, prit la plume sous prétexte de défendre la sainte Vierge d'une prétendue *attaque* dirigée *contre elle* par l'illustre théologien. La présomption de l'écrivain alla jusqu'à intituler son travail : *Une voix venant de Rome!* Et plus récemment encore, le même critique, prenant le *Weekly Register* pour organe, se présentait comme l'interprète des précautions que la sainte Congrégation de la Propagande et le Pape lui-même devaient prendre contre le mauvais esprit du Père Newman. On a de la peine à croire à tant de témérité. Qu'a donc dit le docteur Newman en parlant de la Sainte Vierge, qui put prêter à la critique? Dans sa charité pour son ancien ami il n'avait qu'une chose en vue : lui élargir la voie, amoindrir les obstacles qui sont sur son chemin ; obstacles qu'il connaît d'autant mieux qu'il a eu lui-même à les surmonter. Le docteur Newman s'attache surtout aux intentions de son ami, intentions qu'il connaît mieux que personne, tout en laissant à d'autres le soin de réfuter ses erreurs et ses contradictions. L'argumentation de sa Lettre est pleine de tendresse ; il défend le docteur Pusey contre lui-même, en lui prouvant qu'il est plus catholique qu'il ne le suppose, qu'il a même pour la

Sainte Vierge une dévotion qu'il n'avoue pas dans son livre, et qu'il lui suffirait de se mettre d'accord avec lui-même pour se trouver d'accord avec l'Église catholique et pouvoir entrer en communion avec elle. Ce mode d'argumentation, qui convenait si bien aux circonstances, n'a pas été compris par tout le monde, et le docteur Newman s'est vu attaquer par un écrivain qui lui a étourdiment reproché d'avoir poussé la condescendance jusqu'à sacrifier les droits de la vérité. Cette attaque a valu au charitable adversaire du docteur Pusey de précieux témoignages de sympathie qui sont venus rehausser encore le mérite de sa réfutation. Des écrivains éminents et des plus autorisés ont pris sa défense, et, parmi eux, Mgr Clifford, évêque de Clifton, qui a prouvé à son contradicteur, qu'il n'avait combattu le docteur Newman, que parce qu'il ne s'était pas donné la peine de le comprendre.

L'auteur anonyme de ces outrages n'était peut-être pas né, il y a trente ans, époque à laquelle nous reportent involontairement nos souvenirs.

En 1838, des trois illustres convertis Faber, Ward et Manning, dont plus tard on s'est plu à opposer quelquefois les noms à celui de Newman, le pre-

mier — pour citer ses propres paroles — « suivait Newman comme un chien suit son maître ; » le second, comme on le disait alors à Oxford, venait d'être « pris par Newman comme on prend un poisson ; » et le troisième était déjà redevable de quelque chose à Newman, bien qu'il résistât encore, car ce ne fut qu'en 1851, six années après Faber et Ward, que Manning fut amené par la grâce à préférer, lui aussi, l'ignominie de la Croix (alors attachée au nom de Newman), aux joies et aux richesses de l'Égypte. Si l'archidiacre Manning avait continué à prêcher des sermons tels que celui qu'il prononça une fois à Oxford pour l'anniversaire du 5 novembre, il serait facilement devenu évêque ou archevêque dans l'Église établie. Mais il choisit mieux ; et il en a été récompensé ; et tous les convertis anglais se sentent aujourd'hui honorés en celui qui occupe si dignement le siège archiépiscopal de Westminster.

Il est vrai que le mouvement religieux en Angleterre a dû son origine à des causes complexes, causes politiques non moins que religieuses. Le puseyisme n'était pas simplement une école nouvelle fondée par des individus, comme le docteur Gruntwig a pu en

fonder une en Danemarck ; et quant aux hommes dont les noms y ont été associés, il est vrai que ni M. Newman, ni le docteur Pusey, ni ces deux chefs ensemble n'en ont été les créateurs. Ils avaient avec eux Keble, Rose, Palmer, Perceval, Froude, Williams et autres, qui coopérèrent à l'œuvre dès le commencement, c'est-à-dire dès l'an 1833, et qui, de diverses manières, les avaient même devancés. Palmer et Perceval, comme si l'opinion publique avait été injuste envers eux en nommant Newman et Pusey seuls, publièrent plus tard des brochures pour faire valoir leurs prétentions respectives à être reconnus, eux aussi, comme premiers promoteurs du mouvement, de « *notre mouvement*, » comme ils l'appelaient, en se lavant de tout soupçon de complicité avec des tendances dangereuses. Égoïsme bien naturel, mais pitoyable et comique ! Cependant le public, « *quem penes arbitrium est, et jus, et norma loquendi*, » avait frappé juste en nommant d'abord la nouvelle école « newmanisme, » premier nom qui lui fut donné à Oxford, et plus tard « puseyisme, » nom qui lui fut donné par un journal calviniste de Londres.

Vers l'année 1838, le parti était devenu tellement



fort, et il se propageait avec une telle rapidité, que des journalistes parisiens, quelques années plus tard, à propos de l'élection à Oxford d'un professeur de poésie qui faisait du bruit, se sont écriés : « L'anglicanisme a bien pu avoir le passé, mais c'est au puseyisme qu'appartiendra l'avenir. » Et le docteur Wiseman, entraîné par une généreuse sympathie, fit entendre des paroles hardies, comme si le grand péché de l'Église anglicane — il allait presque à dire son seul péché — avait été de se laisser enchaîner par le pouvoir civil, tout en conservant dans son sein un puissant élément catholique, semblable à un géant caché qui de temps à autre, en se remuant, faisait trembler tout l'échafaudage du protestantisme parlementaire qui pesait sur lui.

Mais vers cette même époque, c'est-à-dire dès l'année 1838, ou peu de temps après, lorsque son influence personnelle était à son zénith, M. Newman commença à avoir des doutes ; et, malgré toutes les considérations qui auraient pu influencer un chef d'école, malgré les calomnies cruelles que sa conduite devait lui attirer, il détruisit son parti en se retirant peu à peu de toute fonction publique dans l'Église et l'Université. Dès ce temps-là, le nom de pu-

seyisme, que le hasard seul avait popularisé d'abord, a été pleinement justifié. Le mouvement anglican avait donné naissance à deux écoles ou tendances différentes, celle d'une minorité résolue à suivre la vérité avant tout, minorité composée de ceux qui acceptèrent avec M. Newman l'ignominie de la Croix ou qui s'y sont associés plus tard, et celle de la majorité, c'est-à-dire de ceux qui, avec le docteur Pusey, par un motif ou par un autre, subordonnent, à leur insu, la vérité à l'égoïsme qu'ils posent en principe, en ne voulant pas renoncer à l'Église de *leur* pays, à l'Église de *leur* baptême, à l'Église enfin qu'ils nomment la *leur*. Mais, grâce à Dieu ! malgré cette terrible opiniâtreté, des puseyistes ne cessent de se détacher de l'anglicanisme ; et leur chef, attristé, les voit entrer dans l'Église catholique sans pouvoir se décider à y entrer lui-même.

Du reste, pour ce qui regarde les convertis, — qu'ils aient devancé, accompagné ou suivi le docteur Newman, qu'ils l'aient connu de près en se glorifiant d'être ses disciples, ou qu'ils l'aient contemplé de loin en revendiquant une certaine indépendance ; qu'ils aient été plus jeunes ou plus âgé que lui ; qu'ils aient lu ses écrits et qu'ils en aient imprimé le ca-

chet sur leur esprit ou qu'ils se soient abstenus de les lire, — ces différences de détail ne font rien. De toutes les personnes, de celles du moins qui appartiennent aux classes supérieures en Angleterre et partout où l'on parle anglais, qui se sont converties dans les trente dernières années, il n'en est pas — on peut le dire — une seule qui ne soit plus ou moins redevable de ce bonheur au docteur Newman. Combien grande aurait dû être envers lui la reconnaissance des convertis ! Avec quelle affection, avec quel respect n'auraient-ils pas dû se grouper autour de lui dans le paradis de la sainte Église ? N'auraient-ils pas dû le suivre encore d'une certaine manière, se taisant afin qu'il parle, se retirant derrière lui afin qu'il fût mis en avant, tâchant de le faire connaître et apprécier de tous, et désirant surtout de le voir honoré, consulté et envoyé par le Saint-Siège pour reprendre et poursuivre avec plus de fruit la grande mission qu'il avait déjà reçue en quelque sorte d'en haut, même quand il était encore dans les ténèbres de l'erreur et du schisme ?

Mais, supposons qu'au lieu d'être apprécié et mis en avant, le docteur Newman ait éveillé par n'im-

porte quel incident la méfiance et la jalousie de quelques-uns des anciens catholiques. Serait-ce à des convertis, qui lui sont tous plus ou moins redevables de leur conversion, à venir le critiquer ?

On fera bien de songer que les paroles ou le silence, les actes ou l'abstention, les pensées même secrètes d'égoïsme ou de générosité de chacun peuvent concourir à faire de notre prochain ou un saint ou un apostat. Mais ces réflexions personnelles ne sont pas les seules qui doivent être présentes à la conscience de ceux à qui nous faisons allusion. Ils doivent aussi se rappeler que l'honneur du Saint-Siège, le crédit des Congrégations qui sont ses organes, et le salut de leurs frères séparés, peuvent avoir à souffrir non-seulement d'actes faits avec une intention coupable, mais aussi par inadvertance, par indolence, par zèle officieux, par crainte, par flatterie, par esprit de parti ou par égoïsme, et, enfin, par toute parole oiseuse.

De même que les critiques contre la *Lettre au docteur Pusey* ont valu, au docteur Newman, les témoignages de sympathie les plus flatteurs et la justification la plus décisive, de même, si les insinuations faites contre lui sur la question de l'en-

seignement mixte venaient jamais à être formulées, on trouverait, dans ses *Discours sur l'éducation universitaire* et dans les faits qui se rattachent au puissant concours qu'il a donné à la fondation de l'Université catholique d'Irlande, une réponse anticipée à tout ce qui pourrait être dit. Nous pouvons même préciser quelques faits peu connus, et qui suffisent à renverser toutes les suppositions.

Ainsi, en 1859, un gradué de l'Université d'Oxford, le premier qui, en vertu d'un changement dans la législation, avait pu rester membre de l'Université en devenant catholique, causant avec le docteur Newman, lui dit que, considérant les changements que la législation avait subis et ceux que l'on attendait encore, il était porté à regretter qu'il eût jamais quitté sa demeure de Littlemore, près d'Oxford, et qu'il souhaitait le voir un jour y retourner. A ceci, le docteur Newman répondit, en souriant : « Si vous pensez seulement aux anglicans, je n'ai rien à dire contre vos paroles ; mais, si vous pensez aussi aux catholiques, c'est autre chose. De nos jours, au moins, il existe dans le monde moral et spirituel quelque chose de semblable à cette loi du monde matériel qui fait que les corps gravitent

» les uns vers les autres dans la proportion de leurs  
» masses respectives. Si donc des jeunes gens catho-  
» liques étaient envoyés pour étudier à Oxford, au  
» milieu d'une immense majorité de protestants, ils  
» y seraient exposés à un trop grand danger de  
» perdre la foi. » Celui à qui s'adressait cette ré-  
ponse n'avait pas même pensé à la question d'é-  
ducation mixte, ni à l'accroissement d'étudiants  
catholiques que pourrait donner une amélioration  
quelconque de la Mission d'Oxford. Mais la réponse  
du docteur Newman montre qu'il avait envisagé la  
double question sous ses divers aspects. Il est bon  
aussi de faire remarquer que cette conversation a  
précédé de trois années la discussion publique qui  
a été soulevée plus tard sur le même sujet. Et quand  
les Évêques réunis en synode adhérèrent aux juge-  
ments déjà prononcés à Rome contre le principe de  
l'éducation mixte, en y ajoutant la condamnation  
très-nette du projet (heureusement imaginaire) qui  
consistait à établir un collège ou *Hall* catholique  
dans l'Université d'Oxford, les sentiments exprimés  
antérieurement par le docteur Newman se trouvè-  
rent en parfaite concordance avec les décisions de  
l'épiscopat.

Plus tard, la Sacrée-Congrégation de la Propagande, dans une missive adressée à l'évêque de Birmingham, recommanda, en quelques mots, que la *Mission* d'Oxford fût toujours l'objet d'une sollicitude particulière; la lettre ajoutait que l'évêque avait bien fait de s'adresser au docteur Newman en vue de lui faire accepter cette mission; et que, dans le cas où le docteur Newman refuserait de s'en charger, l'évêque devrait choisir un ecclésiastique digne et capable pour en prendre soin. L'évêque fit part de cette communication au docteur Newman; et, ne l'ayant pas trouvé d'abord disposé à entrer dans ses vues, il renouvela ses instances, jusqu'à ce que le docteur Newman consentit à ses désirs. Ce fut cependant à condition qu'une dispense serait obtenue pour que l'Oratoire qu'il devait fonder restât durant sa vie, et trois années après sa mort, subordonné à celui de Birmingham, vu qu'il n'avait pas l'intention de se fixer entièrement à Oxford. Et si, postérieurement, le docteur Newman a tout à fait renoncé à donner suite à ces ouvertures, ce n'est peut-être bien que pour ne pas s'exposer à de nouvelles critiques, bien qu'elles ne pussent en aucun cas s'appuyer sur rien de sérieux.

Même le sermon sur le *Pape et la Révolution*, que nous publions ici comme une apologie faite par l'auteur dans sa propre cause et à son insu, a été dénoncé, dit-on, dans un accès incroyable de stupidité à la Sacrée-Congrégation de l'Index. D'autre part, il a été critiqué d'une manière assez vive. Entre autres choses, on y a trouvé un ton d'ironie dans la manière dont l'auteur s'appuie sur les paroles de son évêque, « signe » dit-on, « qu'il n'aime pas trop le pouvoir temporel. » On a objecté encore qu'en précisant le but des prières demandées par l'évêque pour la crise actuelle (crise occasionnée par la Convention de septembre 1864) le père Newman fait seulement mention de cette partie de l'Etat Romain qui reste au Pape, sans insister sur la restitution des autres provinces qui lui ont été enlevées. On a volé, dit-on, notre voisin, notre Père; on lui a enlevé ses terres, sa maison; on lui a arraché sa bourse et même ses vêtements; maintenant on tient le couteau sur sa gorge. Dans ces circonstances, on nous engage à prier pour la crise actuelle. Je l'entends en ce sens : Nous allons prier pour que la gorge de notre Père ne soit pas coupée. Traître ! s'écrie-t-on, vous ne dites donc rien de ses vêtements, de sa bourse, de sa mai-



son, de ses terres, et de tout ce qu'on lui a enlevé antérieurement ! Vous êtes donc le complice des voleurs ; vous êtes vous-même un assassin ! La critique a poussé jusque-là le ridicule et l'odieux.

Tôt ou tard, il n'y a pas de doute, la Providence de Dieu tournera tout au bien de son Eglise. Déjà même on a pu remarquer que plus le docteur Newman est méconnu et abandonné par ses propres enfants, plus il s'attire le respect et éveille l'intérêt de gens qui ne lui doivent rien. A l'heure qu'il est, il est trop difficile, peut-être, pour ceux qui ont eu des torts envers lui, de lui faire amende honorable comme il serait à désirer, et comme quelques-uns dans le fond de leurs cœurs aimeraient bien à le faire. Peut-être est-il déjà trop tard pour revenir sur le passé. D'après ce qui paraît le plus probable, le Père Newman paraît devoir mourir dans son isolement, regardé par les protestants et les puseyistes comme un grand homme de caractère noble et franc, qui s'était montré humble et soumis envers ses supérieurs, sans cesser d'être libre et indépendant ; ils diront qu'il a été catholique et ultramontain de conviction, sans cesser pourtant d'être Anglais ; ils verront en lui un homme, qu'on aurait pu suivre

peut-être dans le catholicisme, s'il n'avait pas été désavoué ou attaqué par quelqu'un chaque fois qu'il ouvrait la bouche. Mais, après sa mort, ses écrits resteront, et, aux yeux d'une autre génération, le maître et les disciples paraîtront dans leurs justes proportions et dans leurs vraies relations mutuelles. Les qualités et les mérites des disciples ne seront pas moins reconnus que pendant leur vie ; mais ceux du maître porteront après sa mort des fruits plus abondants. Sa charité, si attrayante, qui semblait dire à tous : « Non ignarum mali, miseris succurrere disco, » obtiendra son effet, quand aura cessé le préjugé qui faisait dire à d'autres, comme par antithèse : « Non ignarum mali, miseris contumdere disco ; » et il sera alors évident que la différence supposée entre le catholicisme du maître et le catholicisme de certains disciples qui aimaient à marcher seuls n'était qu'une différence imaginaire, reflet d'imperfections et de relations personnelles qui auront disparu sous la poussière du tombeau.



---

Paris. Imprimerie Balitout, Questroy et C<sup>e</sup>, rue Baillif, 7.











BIBLIOTECA CENTRAL

A-26-8°  
-203-

120

INSTITUT  
D'ESTUDIS CATALANS  
BIBLIOTECA DE CATALUNYA

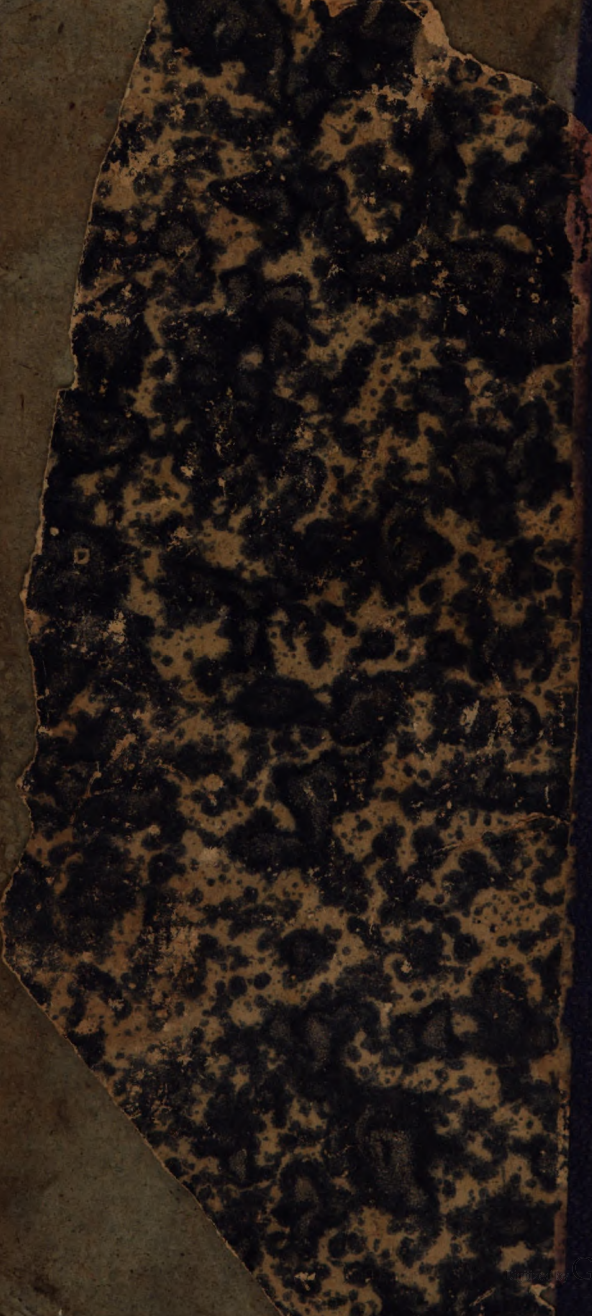
Núm. 99840  
Armarí 262,132  
estatge New

BIBLIOTECA DE



100193





BIB

4